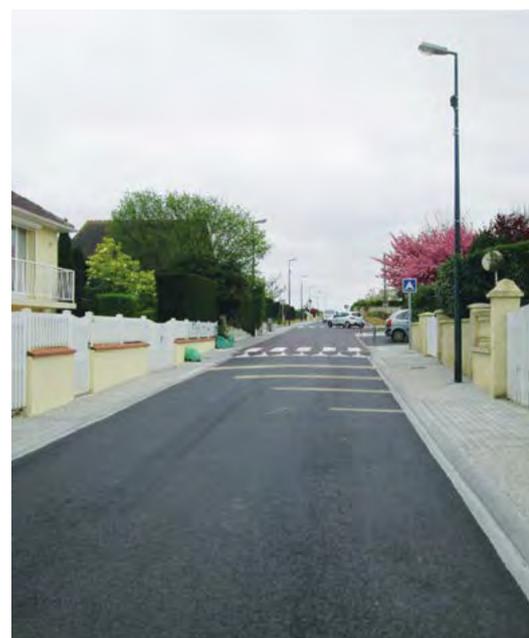


BULLETIN MUNICIPAL - N° 38

THAON

JANVIER 2018



LE THAON QUI CHANGE



PRÉSENTATION 2018

MAIRIE DE THAON :

15 grande Rue - 14610 THAON
Tél. : 02.31.80.01.36
Fax : 02.31.08.29.39
Site internet : mairiethaon14.fr
Courriel : mairiethaon14@wanadoo.fr

Le secrétariat de mairie
est assuré par :

Mme Annie LACOUR
Mme Nadine HARACHE
Mme Véronique BEAUQUESNE

Piéton Municipal :

Mme Élisabeth LETESSIER

Ouverture au public le :

Lundi - mardi - vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 9h à 12h
Le jeudi de 17h00 à 18h30
(Juillet / août : fermé les mardis et jeudis)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

LE PERSONNEL DE L'AGENCE

Mme Véronique BEAUQUESNE
Mme Bénédicte GRANDIN

Ouverture au public

du lundi au vendredi :
De 10h à 12h et de 16h à 19h
Le samedi : 9h30 à 12h30

PERMANENCE DU MAIRE :

Monsieur Richard MAURY
Le lundi de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS :

Mme Anne-Marie BELIARDE,
chargée des affaires sociales et petite enfance
Le jeudi de 17h30 à 18h30

M. Emmanuel GOSSIEUX,
chargé de l'urbanisme et des finances
Le mardi de 18h00 à 19h00

Mme Annie MICHEL,
chargée des sports- loisirs-culture et du personnel des écoles
Le vendredi de 17h00 à 18h00

M. Jean-Claude BAYEUX,
chargé des travaux et de l'environnement
Le mercredi de 10h30 à 11h30

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Mme Isabelle BONAMY,
chargée des affaires scolaires, enfance -jeunesse
Sur rendez-vous

M. Jean-Pierre ISABEL,
chargé des bâtiments communaux.

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

M. Claude PERONNE
M. André LETELLIER
M. Claude HAMEL
Mme Dominique JOCKUM
Mme Dorothée BLESTEAU
Mme Vanessa GUEGUEN
M. Guillaume CUBERO
Mme Janine KERSPERN

COMMUNAUTÉ URBAINE

En 2018 la Communauté Urbaine de Caen la mer regroupe 50 communes pour une population de 263 546 habitants.

Au cours de l'année 2017, nous avons mis en place de nombreux services communs en plus des compétences Voiries et espaces verts.

En décembre, nous avons approuvé des nouvelles conventions, ainsi désormais nous validons :

- Un service commun études juridiques et contentieux.
- Un tarif annuel pour la constitution des droits des sols.
- L'adhésion aux groupements de commandes « Bâti-ments et Equipements ».
- Le versement de fonds de concours pour la 2ème tranche de travaux de la Grande Rue.

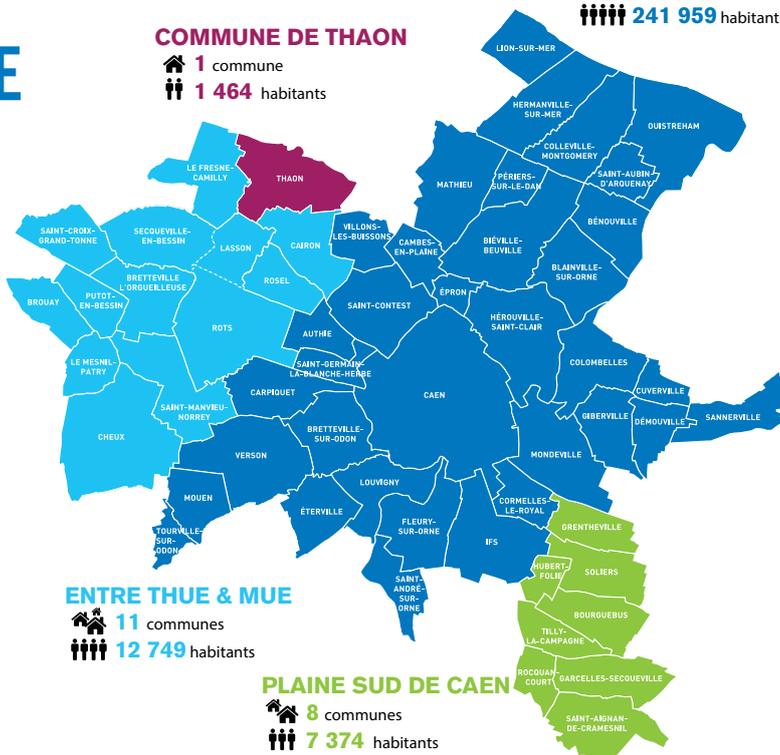
La Commune de Thaon s'est délibérément tournée vers l'avenir.

CAEN LA MER

 35 communes
 241 959 habitants

COMMUNE DE THAON

 1 commune
 1 464 habitants



Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Cela fait maintenant un an que notre Commune fait partie de la Communauté Urbaine de Caen la mer et comme le disent si bien Charles Aznavour et Jean Ferrat « *je n'ai pas vu le temps passer* ».

J'ai découvert l'immeuble situé à Caen 16 rue Rosa Park face à la gare SNCF et la fameuse table en ellipse au 7^{ème} étage où les Commissions préparent et élaborent les décisions qui seront prises en bureau et en Conseil Communautaire. Une fois par mois a lieu le séminaire des Maires où chacune et chacun d'entre nous peut faire entendre à ses collègues, quel que soit le nombre d'habitants représenté, ses idées et réflexions sur les sujets qui sont programmés. En résumé, une année bien remplie avec de nouvelles règles établies et de nouveaux avantages : parmi ceux-ci, citons la baisse d'impôts conséquente sur la taxe des ordures ménagères, des transports twisto moins chers et plus fréquents...

URBANISME

Nous avons avancé sur notre révision du Plan Local d'Urbanisme mais devons prendre rang parmi les 36 révisions dont Caen la mer a dorénavant la compétence. La Communauté Urbaine a défini son plan local d'habitat et nous avons programmé 185 nouvelles habitations. Vous constatez, jour après jour, la mise en place des aménagements du nouveau lotissement « Les Jardins d'Eléazar ». A terme, les limites du village seront reculées afin de réduire à 50 km/h la vitesse des véhicules à partir du « tourne à gauche ».

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Après le décès de notre regretté Marcel CHAPRON et le départ du curé de CREULLY pour COURSEULLES, il a été décidé de vendre le presbytère, celui-ci datant des années 70 et n'ayant plus aucune utilité. Nous pensions, dans un premier temps, l'aménager pour une micro-crèche mais cela s'est avéré impossible. Le produit de sa vente servira, en partie, à la construction d'un nouveau bâtiment près du restaurant scolaire.

PERSONNEL MUNICIPAL

Jean-Paul MEDING ayant fait valoir ses droits à la retraite, nous devons lui trouver un successeur. Nous avons donc recruté un chef d'équipe jardinier qui a pris ses fonctions le 1^{er} décembre : il s'agit de Nicolas DUVAL qui œuvrait chez nos voisins de THUE et MUE dans l'attente d'un poste à responsabilités. Nous avons également profité de l'un des derniers contrats aidés en recrutant Antony THOMASSE pour une durée d'un an à temps partiel. De même, Véronique BEAUQUESNE a vu évoluer son poste en mairie.

VOIRIE

La 1^{ère} tranche des travaux de notre traversée de bourg a été réalisée et les riverains de la rue du Fresne ont pu apprécier la qualité des aménagements. Les services de Caen la mer étudient actuellement la faisabilité de la 2^{ème} tranche qui irait de la rue du Bigard jusqu'à l'avenue du Val.

Quant à notre projet de déviation pour engins agricoles, le tribunal a rendu les terrains appropriables immédiatement à condition que nous réglions ou consignions la valeur de ceux-ci ; c'est désormais chose faite mais les propriétaires contestent maintenant l'estimation du Service du Domaine.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS DE 2017

Comme chaque année, de nombreuses manifestations culturelles telles qu'expositions, concerts, etc ont eu lieu dans notre Commune. 24 artistes ont présenté leurs œuvres à l'Espace Frérot et, le même weekend, Malika, la présidente de la coopérative artistique de TALAYTE, nous a fait découvrir, à la MTL, les réalisations qui lui avaient été confiées par les artistes féminines marocaines.

L'association « Surface sans Cible » nous a présenté plusieurs expositions, toujours à l'Espace Frérot, l'une notamment en décembre en vidéoconférence avec l'artiste qui vit au Canada.

De son côté, le Comité de jumelage WALDO-THAON a organisé un concours de soupes sous la présidence de Michel BRUNEAU, meilleur chef cuisinier de France.

QUELQUES MANIFESTATIONS 2018

Le 20 janvier, la troupe « Ver les planches » produira une pièce de théâtre à la MTL à 20h 30 « Petit meurtre par inadvertance ».

Les 6, 7 et 8 avril, se déroulera une exposition à l'Espace Frérot qui s'intitulera « Il est THAON de s'y mettre » avec la participation des habitants de notre village.

D'autres événements culturels viendront enrichir notre village avec le précieux concours de l'ADTLB.

REMERCIEMENTS ET VŒUX

Je tiens, une nouvelle fois, à remercier tous les acteurs de la vie thaonnaise, employés, professeurs, présidents d'associations, commerçants, membres du CCAS, bénévoles et élus, pour leur dévouement sans réserves tout au long de l'année afin que nous entendions encore et toujours « Thaon, la Commune où il fait bon vivre ».

*Le Maire,
les Adjoints, les Services de la Mairie et les Conseillers Municipaux,
souhaitent à chacune et à chacun d'entre vous,
une très bonne et très heureuse année 2018*

Richard MAURY



Insee & votre commune



RECENSEMENT

de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr

AGENTS RECENSEURS 2018



Marion
BELLIARD



Chloé
LE PAIH



Jean-Noël
BOIXIERE



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

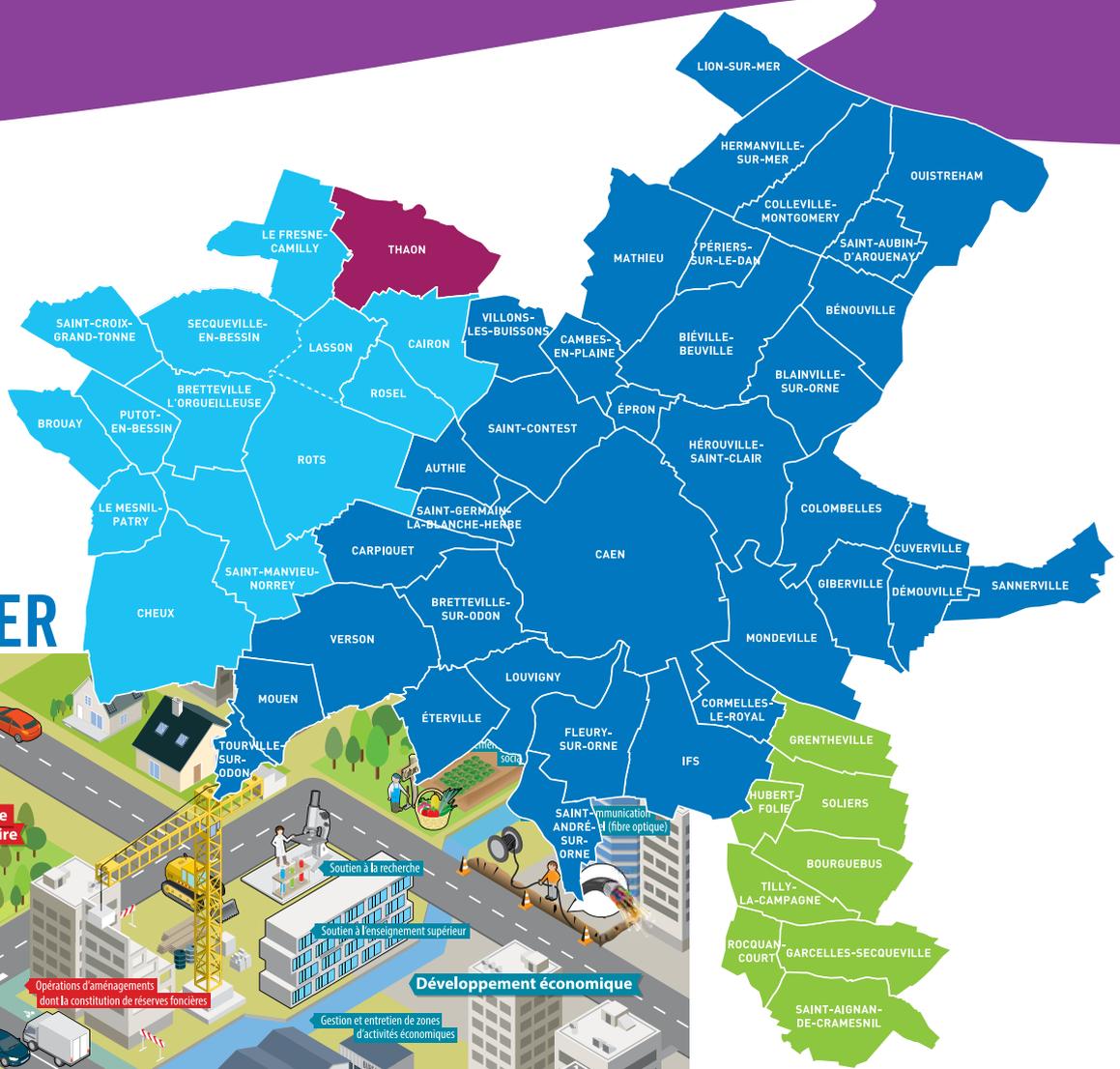
- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

CAEN LA MER



Réunion de la Commission Sport à la Mairie de THAON

Au service de 50 communes et 265 000 habitants

2018. Le Thaon des travaux

Jean-Claude BAYEUX, Maire Adjoint chargé des travaux



TRAVAUX VOIRIE



Rue du Fresne, les travaux de la première tranche de traversée du bourg ont enfin été réalisés de l'entrée du village jusqu'au bar/tabac. Une grande transformation de cette route a été faite, redessinée et profilée pour l'écoulement des eaux de pluie.

Le réseau pluvial avec buses a été installé ainsi que des avaloirs.

Un stop a été posé à l'entrée du bourg suivi d'un rétrécissement devant le calvaire et d'un plateau surélevé contraignant les véhicules à réduire leur vitesse.

Des poteaux en forme de rondins ont été posés verticalement sur le bord de la route pour soutenir la terre des talus.

Les trottoirs ont été réalisés en béton désactivé et les entrées des riverains pavées, ce qui donne un nouveau visage assez réussi à ce secteur.

STADE MICHEL HIDALGO

Les employés communaux ont construit un local de stockage de matériel et d'équipements pour l'US Thaon.

Le très mauvais état des vestiaires du stade a nécessité un grand nettoyage et décapage ainsi qu'une nouvelle peinture sur les murs. Les douches ont été également remplacées. L'hygiène et le confort y règnent à nouveau pour le bien-être de tous.

MAIRIE

Un bureau a été créé à l'étage pour Véronique Beauquesne qui travaille à l'Agence Postale et à la Mairie : les employés communaux ont réalisé cloison, isolation, électricité et petits travaux annexes.

DÉGRADATIONS

Elles sont le fait de quelques personnes peu scrupuleuses : gouttières abîmées, poignées, portes arrachées au pied de biche, bouteilles cassées sur les parkings des stades, entraînant un danger pour nos sportifs et les enfants des écoles.

Ces dégradations ont fait l'objet de plaintes auprès de la Gendarmerie.

Par ailleurs, nous déplorons toujours des dépôts sauvages dans les endroits isolés de la Commune.

ECOLE

Comme chaque année pendant les grandes vacances, les employés ont procédé au grand nettoyage des classes et du restaurant scolaire, passage d'un décapant et d'une cire de protection.

Les vitres des bâtiments ont été nettoyées par une entreprise spécialisée.

Les services de la voirie et de l'embellissement de notre commune, les employés et moi-même, vous souhaitons une très bonne année 2018.

2018. Patrimoine communal

Jean-Pierre ISABEL, Conseiller municipal délégué, chargé des Bâtiments Communaux

ÉCOLES

Pour le confort et les économies d'énergie, les portes de la salle Polyvalente et de l'école élémentaire ont été changées.

Les salles ont été dotées de matériel informatique (ordinateurs, vidéoprojecteur et écran) installé par les employés communaux.

Une rampe d'accès handicapés a été installée à la salle Polyvalente.

Dans le cadre des consignes de confinement, des stores ont été posés dans les classes.



LOCAL JEUNES L'entrée du local a été aménagée pour l'accès handicapés.

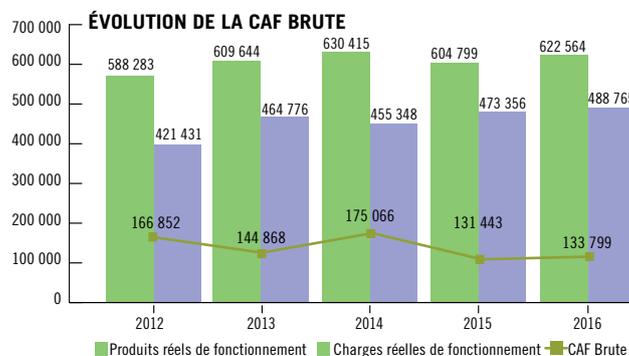
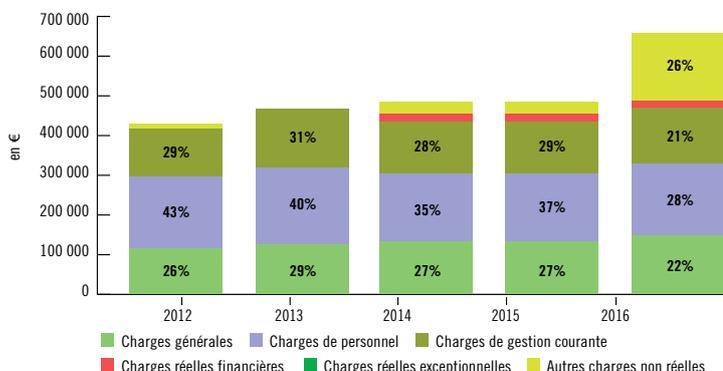
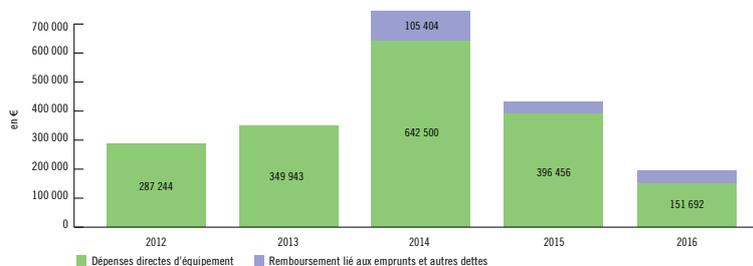
Finances 2016

Emmanuel GOSSIEAUX, Maire Adjoint, chargé de l'Urbanisme et des Finances.

Dernière année au sein de la Communauté de Communes d'ORIVAL, l'année 2016 est une année de stabilisation des comptes et de maîtrise particulière des dépenses, afin de permettre une transition la plus sereine possible avec l'année 2017, année d'intégration à la Communauté Urbaine de Caen la mer.

Par conséquent, les principaux indicateurs doivent être favorables.

- Les investissements sont transitoirement minimisés
- Les dépenses de fonctionnement sont maintenues à un niveau équivalent à l'année 2015
- La capacité d'auto financement de la commune est stabilisée



Il en découle un bilan 2016 à la trésorerie augmentée. La transition financière lors de l'intégration à la Communauté Urbaine de Caen la mer n'en sera que facilitée.

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme « fonctionnelle ».

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé « fonds de roulement ». Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

BILAN EN 2016		
ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 6 951 335	Ressources propres 7 285 693	
	Dettes financières 511 880	Fonds de roulement
Actif circulant 10 472		net global 846 238
Trésorerie 841 633	Passif circulant 5 866	BFR 4 605
		Trésorerie = FDR - BFR = 841 633

Centre Communal d'Action Sociale

Anne-Marie BELIARDE, Maire-adjoint, vice Présidente du CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Composition de la Commission exécutive

Président : Richard MAURY, Maire

Vice Présidente :

Anne-Marie BELIARDE, Maire adjoint

Membres élus de la Commission :

Jean-Claude BAYEUX

Isabelle BONAMY

Vanessa GUEGUEN

Claude HAMEL

Janine KERSPERN

Membres désignés par le Maire :

Nadine JEHANNE

Jacqueline LEBOISNE

Chantal PRENELLE

Lysiane ROUSSEL

Salariée à temps partiel :

Véronique BEAUQUESNE

Les modes de fonctionnement et de financement de la Commission sont inchangés : le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la Commune complétée de dons, legs et revenus divers.

Le CCAS se réunit périodiquement et à chaque fois que cela est nécessaire.

Il est important de rappeler que les sujets dont il débat ainsi que les décisions qui sont prises le sont dans la plus totale discrétion et que le CCAS est toujours à l'écoute des personnes confrontées, ponctuellement ou durablement, à des difficultés.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

LES AIDES FINANCIÈRES

En 2017, les aides ont été en légère diminution.

Bons de chauffage :

Au mois de Novembre dernier, sept demandes d'octroi de bons de chauffage ont été déposées. La Commission a étudié chaque dossier.

Tickets Loisirs :

Le CCAS, à la demande de l'Association « Le Temps des Loisirs » et après examen des critères d'attribution, verse une aide financière pour favoriser la pratique des activités proposées par cette association.

BAFA :

Sur justificatifs, et sans conditions d'âge et de revenu, une participation de 100 € est versée pour favoriser la préparation et l'obtention du BAFA.

Présence Verte (Téléassistance) :

Sous condition de ressources, une contribution de 15 € est apportée au coût mensuel de l'abonnement.

CONSTITUTION DE DOSSIERS

Le CCAS peut apporter son aide à la constitution de certains dossiers administratifs :

- Maintien à domicile
- ADPA (Aide départementale Personnes âgées)
- Aide sociale (aides à domicile, entrée en établissement, transport)
- Obligation alimentaire
- RSA (Revenu de Solidarité Active)

LES TRANSPORTS - NOUVELLES MESURES



Depuis le rattachement de notre Commune à la Communauté Urbaine de Caen la mer, des avantages sont en place : les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de la CMUC ainsi que les seniors de 65 ans et plus non imposables peuvent bénéficier de tarifs réduits, voire de gratuité. Renseignements et documents à disposition à l'Agence Postale Communale.

MANIFESTATIONS DIVERSES

Salon des Collectionneurs



Le 19 février 2017, à la Maison du Temps Libre, les exposants ont, comme de coutume, répondu favorablement à notre invitation. Cette manifestation a permis de dégager un bénéfice de près de 500 € qui vient alimenter le budget du CCAS.

Cette journée est l'occasion de rencontrer des Collectionneurs se passionnant pour des objets dans des domaines très divers.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite le dimanche 18 février 2018 pour une nouvelle édition du Salon des Collectionneurs.

Entrée gratuite.

Sortie famille à Cerza

Le 11 juillet, 15 personnes, adultes et enfants, ont participé à cette joyeuse journée « nature ».





Les aînés

Voyage des Aînés



Le 7 octobre 2017 aux environs de 7 h. 30, 100 voyageurs se sont retrouvés devant la Mairie pour une promenade vers Rouen. Après une agréable croisière fluviale sur « l'Escapade » qui a permis de découvrir l'évolution du Port et des quais de Rouen, nous nous sommes tous retrouvés pour déjeuner au restaurant Le Marégraphe.



L'après-midi, une visite du Panorama XXL nous a invités à plonger au cœur de la barrière de corail australienne.

Banque alimentaire

Comme tous les ans, le CCAS a assuré une permanence à la Mairie le samedi 25 novembre 2017 pour recueillir les denrées et



Banque alimentaire

les produits d'hygiène. Votre générosité a été particulièrement appréciée. (130 kgs de denrées ont été remis à la Banque Alimentaire).

Colis de Noël aux personnes de plus de 80 ans n'ayant pu participer au voyage



20 personnes seules et 6 couples nous ont accueillis pour la remise d'un « colis de Noël ». Ces rencontres sont toujours chaleureuses ; elles sont l'occasion d'échanges amicaux favorisant l'écoute de certains besoins et de rappel des divers aspects du rôle d'aide et de conseil de notre commission.

Fête de Noël des enfants de la Commune



Le 17 décembre 2017, petits et grands ont pu découvrir le spectacle Contes en Kit proposé par la Compagnie « Macédoine ». Les enfants ont ensuite accueilli le Père Noël qui leur a distribué des sachets de friandises. L'après-midi s'est terminé autour du verre de l'amitié.

Ateliers créatifs



Au cours de l'année, des ateliers créatifs sont proposés par le CCAS, animés par Véronique Beauquesne. (Bijoux, Art floral, Carterie ...)

Nos Partenariats

Médiathèque

(Portage de livres et revues à domicile)

Ce service, gratuit, est proposé mensuellement aux personnes de plus de 75 ans ainsi qu'à celles qui rencontrent des difficultés à se déplacer. Les personnes intéressées peuvent se renseigner :

- Auprès du CCAS (Mairie) : 02.31.80.01.36
- À la Médiathèque : 02.31.08.16.35
- À l'Agence Postale

Présence Verte (Téléassistance)

Nous rappelons qu'une convention a été signée entre le CCAS et Présence Verte permettant de bénéficier de tarifs préférentiels :

- Gratuité pour l'installation
- 24,90 € (au lieu de 30,90 €) pour l'abonnement mensuel

Pour tous renseignements, s'adresser au CCAS (Mairie) ou à Présence Verte (02.31.25.39.10).

SIEL BLEU (SPORT, INITIATIVE, LOISIRS)



Cette activité regroupe cette année 18 participantes et participants dynamiques tous les mardis de 11h à 12h à la Maison du Temps Libre pour l'atelier « Equilibre, prévention des chutes ». Tarif : 50 € pour un cycle de 30 séances. Il est possible à tout moment de participer à une séance de découverte.

Enfin, n'hésitez pas à contacter notre Commission dès que vous êtes confrontés à une difficulté financière ou de toute autre nature. En effet, il est toujours préférable d'anticiper.

**Nos meilleurs vœux
de bonheur et santé pour 2018 !
Les Membres du CCAS**

L'école à Thaon 2018

Directrice du Groupe scolaire (primaire et maternelle) : Madame Karine CHEZE



Nous nous réjouissons de l'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle depuis septembre. L'école compte maintenant 144 élèves répartis en 6 classes :

- TPS PS : Madame JANIN et Laurence : 23 élèves
- MS GS 1 : Madame MARQUOIS et Adeline : 20 élèves
- MS GS 2 : Madame LHERMINIER et Madame WATEL et Roselyne : 21 élèves
- CP CE1 : Madame HARDEL : 23 élèves
- CE1 CE2 : Madame GRAND-GUILLOT et Madame LEPETIT : 28 élèves
- CM1 CM2 : Madame CHEZE et Madame MARIE : 29 élèves
- AVS : Bruno COMMENCHAL et Sandrine ENOUF aident les enfants en situation de handicap.

Cette année, c'est le thème de la mer qui sera décliné dans toutes les classes et dans les différentes disciplines.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Isabelle BONAMY, Conseillère Déléguée, chargée des affaires scolaires

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence scolaire a été transférée à notre Commune. Dans ce cadre le conseil municipal m'a nommée Conseillère Déléguée en charge des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse.

Afin d'assurer une continuité de services pour le temps périscolaire (activités périscolaires, centre de loisirs, local jeunes), une convention de partenariat a été mise en œuvre entre janvier et août avec notre ancienne intercommunalité (Orival). Depuis septembre nous assumons directement l'entière gestion du temps périscolaire.

Cela s'est traduit par :

- des horaires de l'école maternelle modifiés : cela permet des animations de meilleure qualité (personnel connu des enfants, temps plus calme en début d'après-midi, plus petits groupes d'enfants).
- un partenariat signé avec l'UNCMT : cette association emploie une directrice de site (Caroline Bernier) qui coordonne les animatrices de la commune avec des

intervenants extérieurs afin de proposer des activités variées aux enfants. Elle anime également le local jeune.

L'UNCMT met également à notre disposition son centre de loisirs de Saint Contest pour le mercredi après-midi.

Une convention signée avec la Commune de Rots pour transporter les enfants à Saint Contest le mercredi midi après l'école.

Depuis ce début d'année, tous les lundis et jeudis soirs, les enfants peuvent faire leurs leçons à l'étude surveillée par des enseignantes de Thaon. Une inscription préalable est nécessaire.

Un projet de retour à une semaine d'enseignement de 4 jours a été adopté au conseil d'école et au conseil municipal le 14 décembre. La demande est instruite par l'Inspecteur d'Académie qui arrêtera les nouvelles organisations mi mars.

Beaucoup de travail donc pour ce transfert de compétence qui, je le pense, s'est passé dans de bonnes conditions.

A.P.E. LA MARELLE 2018

Aline CREVON, présidente



L'association des parents d'élèves l'APE la Marelle a été fondée dans le but d'aider financièrement l'école Yvonne Guégan dans ses projets pédagogiques. Cela peut correspondre aussi bien à l'achat de matériel ou de jeux qu'à une participation financière pour des sorties scolaires.

C'est une association composée de bénévoles : l'adhésion est gratuite.

Elle organise des manifestations au cours desquelles les enfants peuvent s'amuser tel qu'« Halloween ». Les parents peuvent joindre l'utile à l'agréable pendant le marché de Noël durant lequel nous vendons des sapins.

Il est important de préciser que la participation des parents est indispensable à la pérennité de cette association. C'est pourquoi, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous aident chacune à leur façon lors de nos manifestations.

L'actuelle présidente Aline CREVON et son équipe se font un point d'honneur à ce que tout le monde soit le bienvenu. L'ambiance est détendue et chaleureuse, toutes les idées sont bonnes à prendre ! Alors si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez plus !

Programme de l'année 2017/2018 :

- 3 décembre 2017 : Vente de sapins
- Février 2018 : carnaval des enfants
- 18 mars 2018 : loto
- 2 avril 2018 : chasse aux œufs
- 26 mai 2018 : kermesse des enfants

Venez nombreux, plus on est fous, plus nos petits loulous rient !

Contact : apelamarellethaon@gmail.com
Mme Aline CREVON : 06.65.93.95.38

*Nous vous souhaitons,
ainsi qu'à votre famille,
nos meilleurs vœux
pour 2018.*

Club du Thaon libre

Christiane LAVILLE, présidente



2 mars : Assemblée Générale



29 juin : Buffet froid

En 2017, nous comptons 97 adhérents le même nombre que l'an dernier mais nous déplorons le décès de Mr BASLY Lucien, fervent participant de notre club, et au mois de novembre celui de Mme PESTEL Jacqueline qui fut présidente du club. Toute notre sympathie aux familles de ces personnes décédées.

Grâce à nos bénévoles, de nombreuses manifestations sont proposées tout au long de l'année :

19 JANVIER :

- Galette des rois avec l'UNC

26 FÉVRIER :

- Loto : 140 joueurs viennent participer à notre loto annuel afin de gagner quelques lots attrayants : nettoyeur haute pression, vélo, cookeo, caméra embarquée, blender, enceinte bluetooth, etc....

2 MARS :

- Assemblée Générale : après avoir renouvelé leur conseil d'administration, 78 adhérents participent au repas gratuit. Les personnes dont c'est l'anniversaire dans le courant du trimestre reçoivent une rose.

13 AVRIL :



13 avril : Barbecue

- Barbecue : 75 participants dont 5 enfants. Nous organisons un apéritif amélioré pour

rendre hommage à Marie-Madeleine Miray qui fut trésorière-adjointe et trésorière pendant une dizaine d'années.

11 JUIN :

- Foire aux greniers avec l'UNC : 397 mètres de déballage vendus aux exposants. Le temps est de la partie et permet une recette correcte.

29 JUIN :

- Buffet froid : 70 participants au buffet et 23 personnes reçoivent une rose pour leur anniversaire

JUILLET / AOÛT :

- Vacances – fermeture du Club

7 SEPTEMBRE :

- Repas de rentrée : notre cuisinière et ses petites mains nous préparent un très bon cassoulet pour 69 adhérents.

29 SEPTEMBRE :

- Sortie en Pays d'Auge : visite du Manoir des Evêques à Canapville, déjeuner aux Tonneaux du Père Magloire. L'après-midi, la maison des Calvados Boulard nous invite à découvrir sa distillerie et ses chais. Ensuite nous naviguons sur l'estuaire de la Seine en partant de Honfleur. Une journée très agréable.

12 OCTOBRE

- Plat unique : 72 adhérents sont au rendez-vous pour une choucroute.

17 NOVEMBRE :

- Soirée Beaujolais, 71 personnes dont 19 extérieurs au club profitent du repas froid qui accompagne le Beaujolais



7 DÉCEMBRE :

- Déjeuner-spectacle de Noël à Condé sur Vire

14 DÉCEMBRE :



14 décembre : Repas de Noël

- Repas de Noël

De plus, chaque jeudi, à la Maison du Temps Libre, un après-midi jeux (cartes, triomino, dominos, scrabble, etc...) est organisé ou une marche pour ceux qui le veulent.

Un goûter est servi vers 16h00.

..... A 16h30, M. HOUEL nous invite à une séance de relaxation d'une heure.

CALENDRIER 2018 :

- 11 janvier : galette des rois
- 25 février : loto
- 1^{er} mars : Assemblée Générale
- 12 avril : barbecue
- 4 au 11 juin : voyage en République Tchèque
- 17 juin : foire aux greniers
- 28 juin : repas froid
- 6 septembre : repas anniversaire
- 11 octobre : plat unique
- 16 novembre : Beaujolais
- 13 décembre : repas de Noël

MÉDIATHÈQUE DE THAON

2 Rue des Ecoles



HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi 16h30 - 18h30

Mercredi 10h30 - 12h00

15h00 - 19h15

Dimanche 17h00 - 18h00

(sauf vacances et jours fériés).

La médiathèque met à votre disposition un large choix d'ouvrages :

Romans, documentaires, albums, BD, revues et une liseuse.

De nouvelles acquisitions sont effectuées tout au long de l'année ainsi que des emprunts réguliers avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Boîte numérique : Ce service vous permet d'accéder gratuitement à des livres numériques, de la musique, du cinéma, des formations, des revues...

Club de lecture « Lire à Thaon » : Vous aimez échanger autour d'un livre ou simplement écouter les autres en parler, rejoignez le club 1 fois par trimestre.

Portage à domicile : Pour les personnes à mobilité réduite. Les premiers mercredis du mois, Chantal et Michèle viennent à votre domicile vous proposer un choix de romans, revues, documentaires, suivant vos préférences.

Bébés lecteurs : Les derniers mardis du mois (hors vacances scolaires), rendez-vous à 8h45 avec vos enfants de 0 à 3 ans pour découvrir des livres et écouter des histoires.

Ateliers pour les enfants à chaque période de vacances scolaires : on bricole, on invente, on rigole, on raconte des histoires...

NOUVEAUTÉS :

• Vous avez des livres à rendre mais vous ne pouvez pas passer pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque, une boîte de retour est à votre disposition !

• Tenez-vous informés de l'actualité de la médiathèque sur la page Facebook « Médi@thèque de Thaon ».

Coralie et les bénévoles vous attendent avec impatience !

CONTACT :

bibliotheque.thaon@gmail.com

ou 02 31 08 16 35

Coralie, Médiathèque de Thaon

02 31 08 16 35

Page Facebook : <https://www.facebook.com/mediathequedethaon/>

LOCAL JEUNES DE THAON



HORAIRES :

Période scolaire :

Mardi et jeudi de 17h à 18h30

Mercredi de 14h à 17h.

Une soirée le vendredi soir une fois par mois

Vacances scolaires :

tous les jours de 10h à 18h

Durant les vacances d'automne, les jeunes ont participé à une après-midi laser games et ils sont aussi allés au cinéma. Ils ont fait deux journées d'initiation au char à voile.



Les vacances de février auront pour thème les jeux vidéo. Venez nombreux pour préparer les activités proposées (concours de jeux

vidéo, création de programme informatique et rencontre inter centre autour d'un tournoi de e-sport) et bien sûr d'autres activités sportives.



Pour tous renseignements :

Caroline au 0672802206

ou par mail : lethaondenfants@gmail.com



Le Karaté Club Thaon : de débutant à ceinture noire

S. Flament, président du Karaté Club Thaon.



Le karaté se pratique à tout âge et surtout peut être débuté à tout âge. Plusieurs des karatékas qui ont obtenu leur ceinture noire après avoir été formés au karaté club à Thaon avaient débuté après l'âge de 40 ans.

Cette année, c'est une jeune demoiselle, Claire-Alice Flament (15 ans), formée au club, qui a obtenu la ceinture noire à l'issue

d'un examen officiel organisé en région par la fédération de karaté. Rien de mieux pour motiver les autres karatékas, enfants ou adultes du club, et pourquoi pas attirer de nouveaux pratiquants.

Venez découvrir cet art martial qui prend soin du corps et de l'esprit et n'est pas un art martial traumatisant, source de blessures. La

maîtrise de soi, de ses mouvements est au coeur de la pratique, le respect de soi et de l'autre, l'humilité, sont quelques-unes des valeurs du karaté.

Comme chaque année, le club organise une démonstration de karaté ouverte à tous. Ne ratez pas cette occasion, nous sommes un des rares clubs à proposer ce type de démonstration. Cette année, elle aura lieu le samedi 3 février 2018 à 15h (durée 45 mn environ) à la Maison du Temps Libre de Thaon. Au programme, les multiples facettes de cet art martial : du travail technique (Kihon), au combat (kumité) en passant bien sûr par les katas toujours très spectaculaires et riches d'applications.

Venez avec parents et amis. La démonstration se conclura par un goûter convivial.

S. Flament, président du Karaté Club Thaon

Union Nationale des Combattants

Section de Thaon, Xavier Duhamel, président



En 2017, notre président Claude Salent a décidé de ne pas se représenter. Nous le remercions pour toutes ces années passées à ce poste important pour notre section.

Pour l'année 2017 notre section compte 54 adhérents (9 AC, 1 OPEX, 4 veuves d'AC, 11 soldats de France et 29 membres sympathisants). Pour cette année encore, le nombre d'adhérents est en diminution, mais pour 2018, 5 nouvelles adhésions sont prévues.

Nous avons deux camarades qui sont décédés cette année. Lucien BASLY et Georges LETELLIER, anciens adhérents de l'UNC. Nous renouvelons aux familles notre profonde sympathie et nos sincères condoléances.

Lors de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu :

Le Président : Xavier DUHAMEL OPEX

Vice-Président : Claude MARIE A C

Trésorier : Guy MICHEL

Adjoint trésorier : Daniel PORTIER

Secrétaire : Yvette PORTIER

Adjointe secrétaire : Annie MICHEL.

Le nouveau Président fait un appel à tous les OPEX et à de nouveaux sympathisants pour



nous rejoindre en adhérant à notre section afin de garder en mémoire tous les soldats qui sont morts en donnant leur vie pour garder nos valeurs et libertés de notre beau Pays la France.

Cette année, nous avons la fierté d'avoir un nouveau drapeau pour notre section et d'avoir aussi créé un drapeau du Devoir de Mémoire qui, à chaque cérémonie, est porté avec honneur par un jeune enfant de l'école primaire.

12 janvier 2017 : Avec le club du THAON LIBRE, galette des rois offerte avec une ambiance toujours sympathique.

10 février 2017 : Assemblée Générale de notre section. Suite à la démission du président, le mot de Monsieur le Maire et l'adoption du rapport moral et financier, un nouveau bureau a été élu. Un vin d'honneur a clos cette Assemblée.

8 Mai 2017 : Commémoration de 39/45 et bénédiction de nos deux nouveaux drapeaux à l'église de THAON suivie d'un repas à l'Auberge de la Mue.

08 juin 2017 : Cérémonie en souvenir du

débarquement allié au monument Canadien du « Fort Garry Horse ».

11 juin 2017 : Foire aux greniers avec le CTL. Résultat financier correct.

Notre formule « petite restauration » a très bien fonctionné, peut être des saucisses pour la prochaine ?

15 octobre 2017 : LOTO avec un très bon résultat malgré la météo digne d'un été. Avec de nouveaux lots plus actuels, nous avons eu de très bons retours de satisfaction. Venez plus nombreux pour 2018 !

11 novembre 2017 : 99^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Après la cérémonie au monument aux morts avec la participation des enfants de l'école, départ en autocar pour St Gatien au Clos Deauville pour déguster un excellent repas. Au retour, un apéritif a été servi aux participants.

CALENDRIER 2018 :

11 janvier : Galette des rois avec le CTL

9 février : Assemblée Générale

14 Avril : Soirée dansante avec orchestre (repas couscous).

8 mai : Cérémonie et repas

17 juin : Foire aux greniers avec le CTL

22 septembre : Croisière sur la Rance

21 octobre : LOTO

11 novembre : 100 ANS de l'armistice de 1918 (journée spéciale à définir)

Contact et renseignements :

Xavier DUHAMEL, 1 rue George Sand

14610 THAON, Tel : 06 22 41 53 83

Email : unc.thaon14@sfr.fr

Le Thاون des Loisirs

Didier CHANU, Président



le THAON des loisirs

Après la tenue de son Assemblée Générale le 8 septembre 2017, les responsables de l'association abordent cette saison avec sérénité, grâce au niveau des adhérents inscrits (439 aux activités), des subventions reçues (Thaon, Le Fresne-Camilly et Fontaine-Henry) et des mises à disposition de locaux toute l'année par la Commune de Thaon.

Cette année, une Assemblée Générale extraordinaire a été réunie pour modifier les statuts et adopter un règlement intérieur permettant notamment la mise en place d'un conseil d'activités ouvert à tous les acteurs prêts à s'investir dans le fonctionnement de l'association.

Pour 2017/2018, le « Thaon des Loisirs » propose 17 activités, animées par 10 professeurs pour 95 h hebdomadaires de cours soit près de 3 emplois équivalents à temps complet.

Comme à l'accoutumé, les membres de l'association désirent que celle-ci reste accessible au plus grand nombre, tant par sa proximité que par le coût de ses activités. Tout comme doivent être sauvegardés sa dimension et son rôle d'animation et de contribution à la cohésion sociale, dans la Commune et ses alentours (plus de la moitié de nos adhérents sont hors Thaon !) L'offre d'activités multiples est un atout pour une population demandeuse de loisirs au plus près de son domicile. Notre volonté est d'y répondre au mieux de nos possibilités ! Comme nous souhaitons que la réduction de 50% du montant des activités continue d'être offerte aux familles à faibles ressources, avec la contribution à 25% du

C.C.A.S. de Thaon. De plus, une convention de partenariat a été signée avec SAFTI, spécialiste de la transaction immobilière, qui, par l'apport d'information d'achat ou de vente d'un bien par nos adhérents et s'il y a concrétisation, permettra le versement d'une commission au bénéfice de l'association, contribuant à l'équilibre de nos comptes.

Outre l'adhésion à l'association, vous pouvez nous soutenir en participant aux différentes manifestations que l'association vous propose pour cette nouvelle année :

• **Le samedi 17 mars 2018 :**
Soirée GENOLOGIE
à la M.T.L. de THAON

• **Le dimanche 15 avril 2018 :**
LOTO
à la M.T.L. de THAON

• **WE du 2 au 3 juin 2018 :**
Participation aux JardiFoliz
à COURSEULLES/MER
(Big-band & Chorale)

• **Le samedi 23 juin 2018 :**
Audition de PIANO
à la M.T.L. de THAON

• **Le samedi 23 juin 2018 :**
Spectacle musical
au Centre d'Animations de ROTS

• **Le dimanche 24 juin 2018 :**
Représentations des Ateliers THEATRE
à la M.T.L. de THAON

• **Le samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2018 :**
Galas de DANSE
au Centre d'Animations de ROTS

• **Le dimanche 14 octobre 2018 :**
LOTO spécial JOUETS
à la M.T.L. de THAON

L'association est animée par des membres bénévoles du Bureau :

- Didier CHANU, Président
- Chantal CATHERINE, Vice-présidente
- Jean-Jacques ARBEY, Vice-président
- Nathalie CALONE, Trésorière
- Cyril MALVACHE, Trésorier adjoint
- Damien TROUILLET, Secrétaire
- Eric LAUNAY,
Responsable technique et logistique
- Philippe VERROLES,
Adjoint technique & logistique.

Ces derniers s'appuient sur la contribution précieuse des responsables d'activité et sur l'aide ponctuelle d'autres bénévoles, permettant d'organiser et de réussir les manifestations tout au long de l'année.

Nous les remercions pour leur implication ... et comptons toujours sur eux pour les programmations à venir !

Ainsi, grâce à ses activités et les initiatives prises, « LE THAON DES LOISIRS » espère offrir bien-être, détente à ses adhérents et par là, permettre à toutes et à tous de se sentir bien à THAON ... et ailleurs !

Les membres du bureau et tous les bénévoles qui les entourent vous souhaitent une

BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2018

Siège de l'association :
Mairie – 15, Grande Rue 14610 THAON

Pour nous contacter :
lethaondesloisirs@gmail.com

Site de l'association :
<http://lethaondesloisirs.e-monsite.com>

Comité de jumelage - Thaon-Long-Wittenham

Bruno AUCHER, président



L'Assemblée Générale du 10 mars 2017 a permis de reconduire les 4 membres du bureau sortant :

Président : Bruno AUCHER

Vice-président : Laurent ENOUF

Trésorier : Daniel HOUEL

Secrétaire : Françoise GENISSEL

Le manque de concordance de dates ne

nous a pas permis d'effectuer d'échange en 2017 mais il est déjà convenu que nos amis Anglais nous accueilleront en 2018 et le week-end de Pâques semble être la meilleure opportunité.

Malgré cela, 2017 nous a permis d'organiser ou de participer à divers événements :

- Le forum des associations du 9 septembre fut l'occasion de promouvoir notre Comité et d'enrichir notre liste d'adhérents. Pour rappel, l'adhésion est ouverte à tous et la cotisation très modeste de 5 € permet de profiter de fortes réductions lors de nos échanges.
- La soirée PUB organisée le 14 octobre a été un succès et grand merci aux « Fous Chant'Thaon » et au « Big Bang du Thaon des Loisirs » pour avoir animé cette soirée.
- Notre LOTO, organisé cette année le 19 novembre reste un agréable rendez-vous.

Quels rendez-vous pour 2018 ?

Comme évoqué précédemment, au printemps, nous vous proposerons de vous joindre à nous pour un séjour à Long-Wittenham. Tous les détails pour participer à ce voyage vous seront communiqués en début d'année.

Une soirée festive sera également proposée dans le courant de l'année 2018.

En fin d'année, nous serons à nouveau très heureux de vous voir nombreux pour notre LOTO annuel.

Le Président, l'ensemble du Bureau et tous nos adhérents vous souhaitent une bonne année 2018.

Renseignements au 06 63 99 82 78

« All our Committee members wish you a happy new year. »

Comité de jumelage Waldo-Thaon

Claude HAMEL, président



La belle santé du Comité de Jumelage

Porteur d'idées depuis sa création en Juin 2015, le Comité de Jumelage de Thaon avec la Commune alsacienne de Waldolwisheim (prononcez Waldo) se porte bien.

40 membres apprécient les animations proposées. La galette des rois, une année sur deux le voyage en Alsace dans le Bas Rhin et la réception des amis alsaciens, des moments forts teintés d'émotion de part et d'autre mais chaque fois, un réel plaisir à se retrouver.

Le Comité de Jumelage Waldo-Thaon, ce sont aussi des conférences historiques : on se souvient du carton plein à la Maison du Temps Libre lors de la venue de l'historien, homme de radio et de télévision Michel De Decker « on a refusé du monde ». Sur cette réussite, une autre conférence est en préparation.

Fidèle à ses bonnes habitudes, reconnues et appréciées, le Comité de Jumelage Waldo-Thaon propose aussi chaque début du mois de Novembre, une soirée choucroute dans la

plus belle tradition alsacienne avec tombola et jolis lots. L'animation musicale va de pair et emmène les amateurs de danse jusque tard dans la nuit. On ne change pas une équipe qui gagne.

le 26 Novembre 2017 à 17h, le célèbre groupe de Gospel « Violet Calix Bridge Gospel », et ses 40 choristes, ont donné un concert exceptionnel dans l'église nouvelle de Thaon ; un superbe spectacle de proximité.

Le programme des activités de l'année 2018 est d'ores et déjà établi. Il fera la part belle aux adhérents pour se retrouver à l'Assemblée Générale autour de la galette des rois.

Un thé dansant se prépare pour le Printemps, fins danseurs et amateurs de musette s'en donneront à cœur joie.

A la Pentecôte, le voyage en Alsace (près de Saverne) donnera lieu à quelques bons moments.

Après le temps des vacances, à la fin du mois de Septembre, le Comité de Jumelage



accueillera un historien connu pour une conférence typiquement normande sur le thème « Petites histoires de l'Histoire de France sur la Normandie ».

De l'animation, de la joie de vivre encore au début du mois de novembre et l'incontournable choucroute alsacienne avec une innovation et des surprises mais nous n'en dirons pas plus.

Le Comité de Jumelage Wado-Thaon et ses membres aiment entreprendre et surprendre. Tout reste envisageable avec le soutien appuyé de la municipalité, notamment pour le prêt gracieux de la salle de la Maison du Temps Libre et son équipement complet en matière de restauration mais également grâce à son aide financière au travers d'une subvention très appréciée.

Le Comité accueille volontiers les personnes intéressées par ces animations.

Bonne et heureuse année 2018, Le bureau du Comité de Jumelage Waldo-Thaon

LES EVENEMENTS



Concert à l'église



Chèque au Téléthon



Atelier de Noël



Médaille du Bénévolat



Mairie en fête



Atelier de Pâques



Bénédition des drapeaux



MTL en noces



Hommage aux Alsaciens



Blue Cat Dance



Député à la Maternelle



Loto jumelage anglais



Vieille église en 3D



Conférence de Pierre

ACTS THAONNAIS



Concours de soupe



Malika et Sénatrice



Noël des Municipaux



AG des Anciens Combattants



Théâtre de Ver-sur-mer



Fête des jardiniers



Loto du club



Forum des associations



Téléthon



Anniversaire à la MTL



Réunion TWISTO



Balade Téléthon



Bureau de l'AVET



Nationalisation en Préfecture



Les Fous Chant'Thaon

Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon

Pierre PAUNET, Président



Depuis la parution du dernier bulletin municipal, un grand et fidèle Ami de l'association nous a quittés brutalement. En effet, Marcel CHAPRON a constamment soutenu l'AVET en accueillant, chez lui, à bras ouverts, les nombreux

fouilleurs qui ont œuvré durant 12 années. Tous se souviennent de ses délicieuses confitures maison et bien d'autres produits normands.



Ce 24 juin 2016, 6 heures du matin à la vieille église, restera gravé dans nos souvenirs. Marcel cherchait déjà un nouveau thème 2017.....

Le 1^{er} avril, 7 courageux ont participé au nettoyage de printemps.

Le journal 15 est paru, de nombreux visiteurs, dont 85 Autrichiens, ont bénéficié des informations prodiguées par les bénévoles de l'AVET.

Le travail de modélisation financé par l'AVET, en collaboration avec le CIREVE / Caen, est arrivé à son terme : le résultat est fascinant.



Opération Sécurité



EN CAS D'URGENCE,
POUR DEMANDER UNE INTERVENTION
DES SERVICES DE POLICE OU DE
GENDARMERIE,
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112.

CONSEIL DE LA GENDARMERIE :

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable (éventuellement une alarme).
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence (salle de bains, coiffeuse, table de toilette).
- Signalez tous faits suspects en prévenant immédiatement les forces de l'ordre.

Orival Tennis De Table



Si vous désirez pratiquer le tennis de table ou bien simplement jouer au ping-pong, ORIVAL Tennis de Table vous accueille. Tous les pongistes quel que soit leur niveau (débutants, loisirs, compétiteurs) et quel que soit leur âge ont leur place au sein du club à partir de 6 ans.

Le club met en place lors des vacances scolaires des stages découvertes et de perfectionnement au gymnase de Creully.

HISTORIQUE

- Le 24/07/1996 : Naissance du club : Union Sportive Thaon Tennis de Table.
- Le 11/06/2004 : L'association modifiée en Thaon Orival Tennis de Table.
- Le 17/06/2016 : L'association modifiée en Orival Tennis de Table.
- Le 01/01/2017 : départ de Thaon vers la

communauté urbaine de Caen la mer. Orival fusionne avec d'autres CDC pour former la nouvelle communauté de communes : Seules Terre et Mer.

HORAIRES :

Maison du temps libre (Thaon) - Mardi :

- Jeunes débutants : 18h00 à 19h30
- Jeunes confirmés : 19h30 à 21h00
- Seniors débutants et confirmés : 21h00 à 22h30

Gymnase de Creully

nouveau gymnase - Mercredi :

- Jeunes : 17h30 à 19h30

ancien gymnase, petite salle - Jeudi :

- pour tous : 18h à 20h

Les mardis et les mercredis, les entraînements sont dirigés par un entraîneur diplômé.

Société de chasse La Saint-Hubert Thaonnaise

Yves Thomasse, Président

Activités : Chasse au petit gibier le dimanche, le lundi de l'ouverture et jours fériés (selon dates d'ouverture et de fermeture de la chasse).

Lâchers de perdreaux et faisans : 3 à 4 fois par saison, suivant le nombre de chasseurs et les moyens de trésorerie.

Cotisation :

Sociétaire : 100 €/an (personne habitant Thaon)
Actionnaire : 150 €/an (personne habitant Thaon)

Renseignements :

Président :
Yves THOMASSE - 09 51 55 19 35
Secrétaire :
Laurent BAYEUX - 02 31 26 25 35
Trésorier :
Lionel GUIBERT - 06.64.95.93.57
Yves THOMASSE



Ci-joint la photo de l'an passé en hommage à Lionel Guibert, présent dans la société depuis 41 ans et qui nous a quittés le 28 Octobre 2017

Association Route Serge Saint Sculpteur

Georges MACAUD, Président



Le but que s'est fixé l'Association Route Serge Saint Sculpteur n'est pas loin d'être atteint. Serge Saint est de plus en plus connu et reconnu. Les sculptures monumentales de Serge font maintenant partie de notre paysage. On peut les voir dans une quinzaine de communes plus ou moins proches de Thaon. Nous continuons de faire circuler une exposition de petites œuvres qui remporte un franc succès.

La dernière en date a été celle d'octobre, à la Halle de Saint-Aubin-sur-Mer. 400 personnes ont pu découvrir ou redécouvrir l'artiste, à travers ses sculptures, des photos de François Theault et un film. Des visites ludiques ont été organisées pour les scolaires.

L'Association a édité et diffusé, en avril, un

dépliant proposant des circuits pédestres autour des sculptures de Serge. Il est disponible dans les Offices du tourisme et dans les mairies accueillant ces sculptures. Il ne faut pas hésiter à le demander. De belles balades en perspective !

15, Grande Rue - 14610 THAON

Contact : 02 31 80 60 71

ou 06 10 41 97 63

Association Route Serge Saint Sculpteur

15, Grande Rue - 14610 THAON

Pour en savoir plus sur

Serge Saint et l'Association

<http://www.routes-serge-saint-sculpteur.net/>

La Conquérante GROUPEMENT COLOMBOPHILE DU CALVADOS

LE PIGEON VOYAGEUR

C'est un oiseau doté d'un sens de l'orientation très développé qui lui permet de savoir où se trouve son colombier, quel que soit l'endroit d'où on le lâche.

Doté d'un vol rapide et de persévérance, il est capable de traverser la France dans la journée pour rentrer chez lui.

Il est porteur d'une bague passée à sa patte dès les premiers jours de sa vie. Cette bague indique son pays d'origine, l'année de sa naissance et un numéro matricule correspondant à un titre de propriété.

L'élevage du pigeon voyageur est facile et assez prolifique. Un couple élève ensemble 2 petits tous les 45 jours environ. La croissance d'un pigeonneau est très rapide ; de 12 grammes à la naissance, il pèse 360 grammes à l'âge d'un mois. Dès l'âge de 3 mois, il est capable de parcourir 200 km pour revenir à son colombier. Son espérance de vie est d'une quinzaine d'années.

Du mois d'avril à la fin juillet, se déroulent tous les dimanches des concours de pigeons voyageurs. Le samedi, les pigeons sélectionnés par leurs propriétaires sont rassemblés dans de grands paniers et acheminés par camion vers la ville où aura lieu le lâcher. Si le temps le permet, le dimanche matin le convoyeur ouvre les paniers, les pigeons prennent leur envol et regagnent leur colombier le plus vite possible. Dès leur arrivée, le colombophile qui les attend retire le petit témoin dont ils sont porteurs et l'enregistre sur un appareil d'horlogerie. Une autre méthode plus moderne, le pigeon est porteur d'une puce électronique. Dès son arrivée au colombier l'heure d'arrivée est enregistrée

automatiquement sans l'intervention du colombophile.

Le classement des concours se fait en calculant une vitesse en mètres / minutes en divisant la distance par la durée de vol.

Le pigeon voyageur a toujours été utilisé pour l'acheminement des dépêches ; au cours de la seconde guerre mondiale, "16.551 pigeons Anglais" furent parachutés dans les zones occupées pour des missions de renseignement. Le 6 Juin 1944, un pigeon voyageur réussit la liaison Merville Franceville-Londres, alors qu'aucun autre moyen de communication n'était opérationnel. En 1945, l'armée Américaine possédait « 54.000 pigeons » voyageurs.

Si vous recueillez un pigeon voyageur, donnez-lui à boire et à manger ... pois, blé ou maïs et laissez-le partir le lendemain. Vous avez également la possibilité de téléphoner à son propriétaire ; le pigeon est porteur d'une bague avec un numéro de téléphone.

CONTACTS CALVADOS

E-mails : louis.maindrelle@wanadoo.fr

Site de la région Normande :

<http://federationcolombophilienormande.fr>

Site de la Fédération Française :

<http://www.colombophiliefr.com>



Les Jardiniers Thaonnais

Guy MICHEL, Président



En 2017, nous avons accueilli deux nouveaux adhérents : M. PORTIER, Jean-Pierre et M. CHARMASSON mais deux autres nous ont quittés : M. JEHANNE Gérard et M. SBROLLINI Serge pour raison de santé.

Cette année, nous donnons un coup de neuf à nos chalets afin de les entretenir. La mairie nous fournit la peinture et nous, nous donnons de notre temps.

Nous fixons un samedi d'avril afin que chacun s'occupe de poncer et peindre son chalet.

Après une matinée de travail intensif, un barbecue réunit adhérents, conjoints et enfants sous un beau soleil et dans la bonne humeur.

Mais le travail n'est pas terminé en une journée et ensuite il est difficile de mobiliser les adhérents pour finir la peinture. Le président s'en charge pour éviter une détérioration du bois.

Nos jardins sont bien cultivés et nous apprécions les récoltes de bonne qualité et sans pesticide que nous consommons toute la belle saison même les nouveaux légumes de Madame LECARVOZIN.



A.I.A.E.

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

L'AIAE est un service de proximité qui est ouvert à tous publics : des jeunes, des demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), des bénéficiaires du RSA, des salariés, des employeurs, des particuliers employeurs, des particuliers proposant leurs services. **Accueil, information, orientation, accompagnement dans les démarches liées à l'emploi (suivi individualisé).**

UN SERVICE EMPLOI :

- Inscription Pôle Emploi ;
- Inscription aux agences d'intérim, abonnements sur les sites de recherche d'emploi ;
- Aide à la création d'espaces personnels, mise en ligne de CV, candidatures en ligne et télé candidatures sur le site de Pôle Emploi ;
- Aide à la rédaction des CV et lettres de motivation ;
- Préparation aux entretiens d'embauche ;
- Aide à la recherche d'entreprises (stages, contrats en alternance...)

NOUVEAU BUREAU DE L'AIAE

Président : Richard MAURY, Maire de THAON

Vice-président : Joël PIZY, Maire d'AUTHIE

Secrétaire : Myriam LETELLIER, Adjointe au maire de THUE ET MUE

Trésorière : Marie-Jo LUCAS, Adjointe au maire de ROTS

- Mise à disposition des offres d'emploi et des dates d'entrées en formation ;
- Mise en relation directe avec des employeurs et/ou positionnement sur des offres ;
- Information sur les mesures d'accès à l'emploi et prestations pôle emploi ;
- Conseil et orientation sur les métiers, les concours, les formations ;
- Insertion professionnelle.

Accompagnement humain, écoute, soutien et travail de remobilisation.

➤ Vous êtes un particulier et proposez vos services (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfants...)

➤ Vous êtes un particulier et vous souhaitez embaucher quelqu'un, vous pouvez déposer vos offres d'emploi.

Rémunération en **CESU** : chèques emploi service universel

LIEUX D'ACCUEIL :

Stéphanie FAUTRAS vous reçoit :

- A la Mairie d'Authie : Permanences les matins de 8h45 à 12h15
Tél : 02 31 26 95 95
a.i.a.e@wanadoo.fr
www.a.i.a.e-authie.fr ;

- A la Mairie de Bretteville l'orgueilleuse : Permanence le jeudi de 14h à 16h
Tél : 02 31 80 78 25 ;

- A la Mairie de Carpiquet (Espace Athéna) : Permanence le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h ;

- A la Mairie de Creully : Permanence le mardi de 9h à 12h (un sur deux) ;

et sur Rendez-vous dans les Communes adhérentes. Merci de vous munir d'un CV pour un premier contact.

Blue Cat Dance (Nouveau nom du CAT Country Ambiance Touch)

Patricia LE RILLE, Animatrice



Vous avez envie de bouger mais vous ne savez pas quoi faire... Vous avez envie de danser mais vous n'osez pas vous lancer... Vous n'avez pas de partenaire... Alors venez essayer, gratuitement 2 fois, les différents cours proposés : Country, danse en lignes ou New Line !

Cette année, les cours de danse ont repris avec de grandes nouveautés :

- Le club a changé de nom... aujourd'hui c'est le Blue Cat Dance qui vous invite à suivre ses cours.
- Un nouveau style de danses supplémentaire est proposé : la New Line. Celle-ci se danse sur des musiques plus ou moins actuelles, entendues et toujours diffusées à la radio qui vous interpellent et vous donnent une réelle envie de bouger ou de danser.

L'association propose toujours des cours de

Country et danse en lignes, c'est-à-dire des danses essentiellement sur de la musique Country et autres genres rythmés et très variés, par ex. : irlandais, rock, charleston, madison, etc... Vous avez envie d'apprendre à danser sur ces rythmes ? Venez nous rejoindre ! Ce type de danse convient à TOUS publics (de 7 à 77 ans et même plus !).

C'est une activité physique alliée à un exercice de la mémoire de façon tout à fait ludique. Excellent pour tout le monde ! Selon des articles récemment parus dans les journaux : « la danse serait capable d'inverser le vieillissement du cerveau ». Le côté festif s'invite aussi, pour tous ceux qui le souhaitent, nous nous retrouvons autour d'un partage de repas en révisant les chorégraphies apprises.

Les cours sont donnés dans une ambiance dynamique, sympathique, dans le respect des uns et des autres. S'offrent à vous plusieurs possibilités, vous avez le choix !

Thaon/ Creully : le mardi
Country, danse en lignes : 18h à 19h (niveau 2)
Country, danse en lignes : 19h à 20h (niveau 2)
New Line : 20h à 21 h.

D'autres horaires et d'autres niveaux vous sont proposés dans les communes suivantes :
Courseulles-sur-mer : le lundi, Cambes-en-



Plaine : le mercredi, Arromanches : le jeudi.
Patricia et les adhérents remercient vivement Monsieur le Maire et l'ensemble de la municipalité de Thaon de leur fournir un local pour cette activité, et comme chaque année, c'est avec une grande joie que les membres volontaires de l'Association participeront aux différentes animations proposées par la commune (Téléthon, fête de la musique etc.).

Vous aimez la musique, vous aimez bouger. Le temps d'un cours venez combiner une pause bien-être dans votre vie quotidienne et un partage de moments de convivialité. Vous êtes tous conviés à venir découvrir ces danses : seul(e), en couple, jeune ou moins jeune, en famille... Vous serez accueilli dans une ambiance de détente, de plaisir et en groupe. Venez comme vous êtes, aucune tenue particulière n'est exigée ! Ah ! J'oubliais... Venez avec votre sourire et votre bonne humeur !

Patricia et ses élèves vous souhaitent une très belle année 2018 remplie de joie, de bonne humeur et de danse.

N'hésitez pas à contacter PATRICIA LE RILLE, Animatrice du Blue Cat Dance
Tél : 06 07 86 18 25 ou bluecatdance14@gmail.com
Site : <http://catcountryambiancetouch.e-monsite.com>

Relais Assistants Maternels

ECOUTE INFORMATION ANIMATION

Le 1^{er} janvier 2017 notre collectivité a rejoint Caen la mer. Soucieux d'assumer une continuité d'offre de services nous avons décidé de poursuivre le partenariat engagé avec la Mutualité Française Normandie en actant que le Relais Assistants Maternels d'Orival continuerait à intervenir sur le territoire de la Commune de Thaon.

Dans le courant de cette année, la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados a demandé que les RAM s'intègrent dans le périmètre des nouvelles collectivités issues de la loi « Notre ». Pour répondre à ce souhait, nous avons signé une convention avec le SEEJ (Sivom Education Enfance Jeunesse) dont le siège est à Bretteville-L'Orgueilleuse et la Mutualité Française Normandie : en conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2018, nous serons partenaires du Relais Petite Enfance « L'Escale ».

Le RAM a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité d'accueil des enfants à domicile.

Lieu d'information, de rencontre et d'échange, il assure différentes missions et services auprès des parents, des assistants maternels et, le cas échéant, des profession-

nels de la garde d'enfants à domicile.

Les missions des RAM sont définies selon quatre axes principaux :

- animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux,
- organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément,
- contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel,
- participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

La finalité du RAM est de mettre en place une offre globale comportant une double entrée :

Du côté des familles, il s'agit de :

- mieux les informer sur l'ensemble des modes d'accueil sans opposer l'accueil individuel à l'accueil collectif.

Du côté des professionnels, il s'agit de :

- améliorer la qualité de l'accueil des enfants,
- renforcer l'attractivité du métier d'assistant maternel,

- participer à la professionnalisation du secteur de la garde d'enfants à domicile en invitant les Ram à ouvrir l'ensemble de leurs services à ces professionnels.

Les missions des RAM s'inscrivent en complément des missions du service de protection maternelle et infantile (agrément, formation initiale et suivi des assistants maternels).

Le Relais Assistants Maternels n'est ni un organisme employeur d'assistantes maternelles, ni une structure d'accueil pour les enfants.

NOUVELLE ADRESSE :

8 avenue de la Stèle
Bretteville l'Orgueilleuse
14740 THUE ET MUE
A partir du 1^{er} mars 2018 :
Bâtiment Enfance Jeunesse
Bretteville l'Orgueilleuse
14740 THUE ET MUE

CONTACT :

Madame Christine GAUCHET
Tél. : 02 31 26 05 76 et 06 99 25 03 48
Adresse mail : ram.escale@mfn-ssam.fr
Accueil sur rendez-vous :
Mardi : 14h à 18h30
Jeudi : 14h à 17h30



Union Sportive Thaon - Le Fresne - Vallée de la Mue

Claude PERONNE, président

SAISON 2017-2018

La saison 2016-2017, c'était l'année de la fusion des ligues entre les hauts et les bas normands. Il fallait être dans le peloton de tête suite à la nouvelle pyramide mise en

place pour cette saison. Elle s'est terminée en apothéose. Les 3 équipes « Seniors » sont montées en division supérieure : La 1A termine 2^{ème} et accède en Régionale « 3 »,

La 1B termine 2^{ème} et accède en Départementale 1, la 1C termine 1^{ère} et accède en départementale 2. Cerise sur le gâteau, la 1C gagne la coupe du Calvados « Deroin sport ».



La saison 2017-2018 a démarré début août par la reprise des entraînements « SENIORS » sous la houlette de Stéphane BEREL en remplacement d'Arnaud POMMIER ne souhaitant pas continuer.

L'objectif cette année étant le maintien des 3 équipes dans leur division respective avec éventuellement le podium pour le 1A et

1B. Une équipe « Vétérans » et une équipe « Féminines » sont également engagées en championnat.

Concernant les équipes de « Jeunes », suite à la suppression de la catégorie U17 en championnat, nous avons engagé :

- 2 équipes « U18 »
- 2 équipes « U15 »
- 2 équipes « U13 »

Côté foot animation, nous avons engagé :

- 4 équipes « U11 »
- 4 équipes « U9 »
- 2 équipes « U7 »

Au niveau de l'effectif, une baisse sensible surtout dans la catégorie U6/U7 (~320 licenciés).



Coupe de France :

Notre équipe « 1A » s'est inclinée au 4^{ème} tour de la coupe contre une très belle équipe du FC SAINT LÔ, opérant dans le championnat « N3 » (3 divisions d'écart)



Entraînement délocalisé du Stade Malherbe devant notre école de foot le 4 octobre

Dédicace des Pros à notre école de foot après l'entraînement

ANIMATIONS



TOURNOI DE FOOT DU 18-19 JUIN
REMISE DES RÉCOMPENSES



TOURNOI DE FOOT DU 18-19 JUIN
TOURNOI DES PARENTS



SOIRÉE PAELLA DU 29 AVRIL



LOTO DU 22 JANVIER



FÊTE DE LA MUSIQUE DU 1 JUILLET
DÉMONSTRATION DE DANSE « COUNTRY »



FÊTE DE LA MUSIQUE DU 1 JUILLET
AVEC « JUKEBOX MELODY »

DATES À RETENIR

- 04 FÉVRIER : LOTO MAISON DU TEMPS LIBRE THAON
- 24 MARS : SOIREE DANSANTE MAISON DU TEMPS LIBRE THAON
- 16-17 JUIN : TOURNOI JEUNES STADE CLAUDE MARIN THAON
- 29 OU 30 JUIN : FETE DE LA MUSIQUE STADE MICHEL HIDALGO THAON
- 13 OCTOBRE SOIREE DANSANTE MAISON DU TEMPS LIBRE THAON
- DATES À DÉFINIR : TOURNOI DE BOULES

Espace Culturel Michel Frérot

En 2017, nous avons accueilli principalement « 8 femmes pour le 8 mars » avec la participation de Malika, une jeune femme marocaine, venue pour la première fois en France. Elle a présenté des peintures lors de cette exposition.

L'association « Surface sans cible » organise trois fois par an des expositions de photos réalisées par des artistes amateurs sur des thèmes très différents. La dernière en date nommée « Normands » est l'œuvre d'un jeune artiste de 24 ans, Jules VINCENT, qui vit à Montréal. Lors du vernissage, nous avons réussi à communiquer avec lui en vidéo-conférence.

Notre salle ouvre ses portes pour des peintres amateurs qui veulent diriger des ateliers peinture, pour des conférences et expositions diverses.



« Pédalons de la tête à notre cœur en passant par le Mont Saint-Michel »

Laëtitia et François TIRARD de LUCA

Nous sommes famille d'accueil et nous vivons à Thaon. L'été dernier, nous avons vécu une drôle d'aventure... Dans la vie, « il faut se donner les moyens » pour avancer. Partis de ce constat, nous nous sommes lancés dans un projet surprenant : sillonner la Normandie à vélo, de Thaon (Calvados) au Mont Saint Michel (Manche), avec nos enfants et ceux placés chez nous.

L'objectif principal de ce projet : parcourir la Normandie à vélo et montrer qu'il y a plein de choses à découvrir dans notre région, voire même susciter des vocations au fil des rencontres.

L'initiative est lancée, nous racontons l'évolution de ces différentes démarches sur notre compte Facebook, suivi par près de 200 personnes : « Pédalons de la tête à notre cœur en passant par le Mont Saint Michel » et la presse parle de notre projet : Ouest France, tendance Ouest, France bleue ...

Le projet commence à faire parler de lui, beaucoup de personnes expriment l'envie de les aider : une invitation à un goûter par Alice de l'office du tourisme du Mont Saint Michel, deux nuitées offertes par une chaîne d'hôtels dans le camping du Mont Saint Michel, des dons de matériel par des commerces de la région (exemple du Super U de Saint Contest qui a offert deux charrettes pour les vélos et un carton de nouilles déshydratées, « les nouilles étaient trop bonnes » d'après Sixtine, 7 ans), etc...



Un engouement qui, parfois, a dépassé les frontières de notre région, notamment via des articles de presse qui ont relayé des informations pas toujours exactes.

A travers ce projet, nous ne cherchons pas à mettre les adultes en avant, bien au contraire, c'est l'investissement et l'implication des 8 enfants qui méritent d'être souligné : « les enfants sont les héros de ces vacances ».

Le 9 août, le peloton de 10 vélos et charrettes est prêt pour le départ.

Sur la ligne de départ : le Maire et sa première adjointe Anne-marie et son mari « qui sont venus pédaler avec nous le premier jour pour nous aider à passer la première étape car nous devons traverser Caen ! », les pharmaciennes et le médecin du village, des éducateurs (même en vacances !), la directrice du Super U de Saint Contest... sont venus nous encourager autour d'un petit déjeuner dans notre jardin.

C'est parti pour 400 kilomètres de découverte en 17 jours !

A chaque étape, des rencontres marquantes et la remise d'une carte « souvenir » dédiée à tous nos contacts sur le terrain.

« Les voilà !!! » : ce drôle de peloton était très attendu sur certaines étapes et quelques personnes de passage sont venues nous rejoindre pour faire un petit bout de parcours avec eux.

Et à chaque arrivée d'étape, c'est le montage du campement, la rédaction, pour chaque enfant, du journal de bord et le petit bilan journalier de Laëtitia sur la page Facebook.

Certaines craintes, à l'image de L., qui, venant tout juste d'arriver dans la famille d'accueil, était un peu effrayé par le projet au départ mais il a tout de même réussi à le mener à bien. Il n'appréhendait plus le « Caen > Le Havre » organisé par son nouveau collègue à la rentrée ! Et quelques petits « couacs » malgré tout : une charrette cassée, des crevaisons... mais « on ne se laisse pas abattre ! ».

« On est restés les mêmes qu'à la maison, c'était le quotidien, avec des côtes en plus ! ».

Ces vacances furent tout de même un peu « hors du quotidien » : « Ce projet nous a permis de (re) découvrir ces routes que l'on connaît mais que l'on perçoit différemment sur un vélo », souligne Laëtitia.

« A chacun de mettre de l'extra dans l'ordinaire »

Depuis notre retour, le 25 août, la joyeuse tribu ne s'est pas ennuyée : présentation du projet auprès de partenaires, dans des écoles..., invitations à venir partager un repas ou un goûter chez nous, pour les personnes qui ont « marqué » ces drôles de vacances...

« Il faut prendre le risque de ce type de projet et je ne remerciais jamais assez les personnes qui nous ont soutenus ».

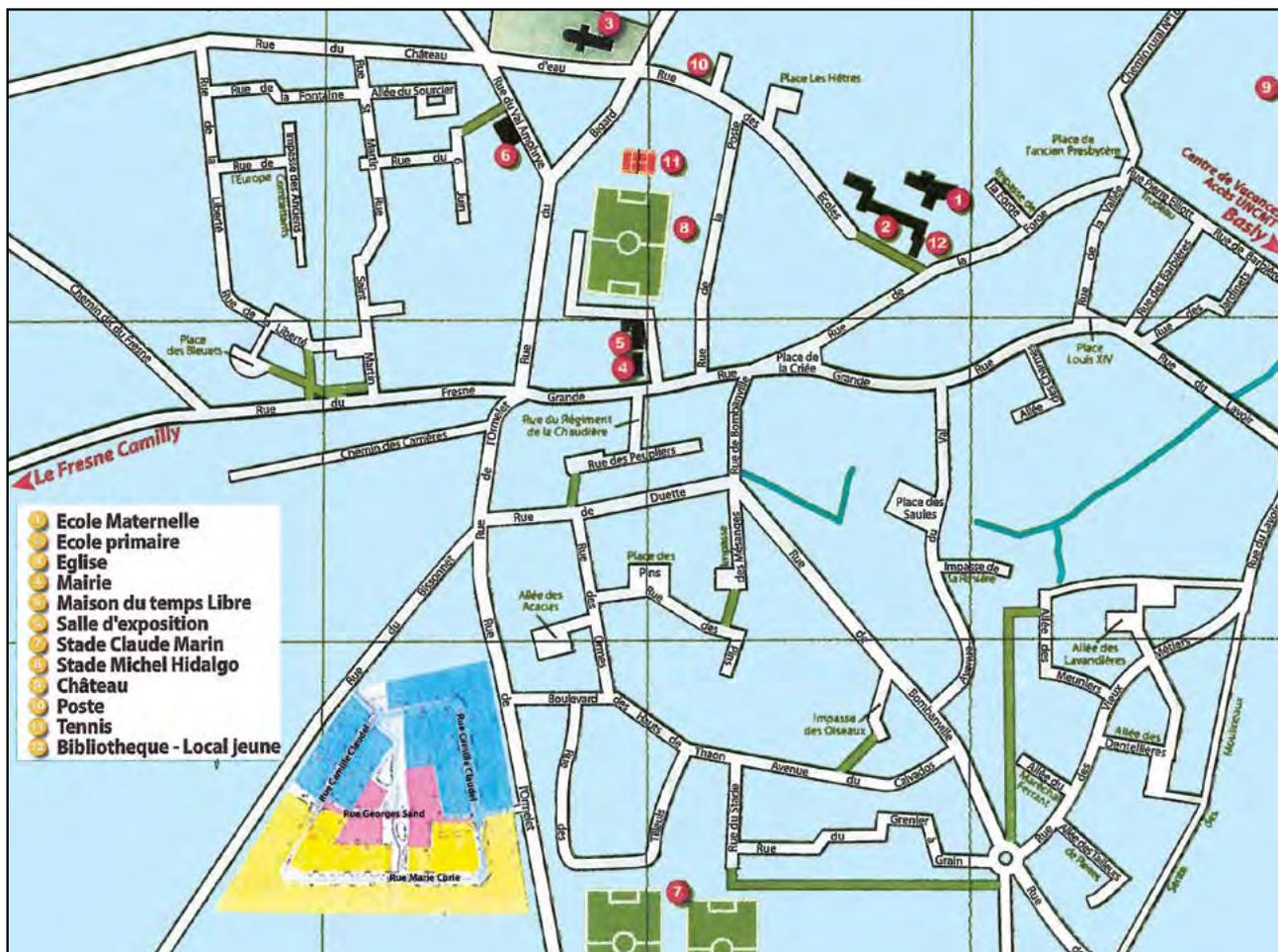
Nous avons désormais une nouvelle idée en tête : renouveler l'expérience l'été prochain !

Un nouveau projet est en train de voir le jour : relier Nantes à Brest en longeant le canal, toujours à vélo, par la voie verte.

Pour suivre nos aventures, rendez-vous sur notre page Facebook : « Pédalons de la tête à notre cœur en passant par le Mont Saint Michel ».



Plan de Thاون



Loisirs & Vacances : PENSEZ UNCMT



Toute l'année, des accueils de groupes dans nos maisons (mer, montagne, campagne) ouvertes à tous, individuels et collectivités. L'été plus de 15 destinations en Séjours de Vacances pour les 6-16 ans.

En France :

Normandie, Alpes, Dordogne, Sud-Ouest... Les jeunes y trouveront des activités adaptées à leurs goûts, notamment voile, équitation, accrobranches, kayak, mini-motos, randonnées avec chiens de traîneaux, cinéma, rafting... mais aussi bien sûr camping, excursions, balades, jeux... avec des séjours à thèmes d'une semaine ou plus.

L'U.N.C.M.T., c'est aussi, durant l'hiver, des séjours aux SPORTS D'HIVER POUR TOUS : enfants jeunes, adultes, familles, **en Savoie et Haute Savoie.**

Ski alpin, ski de fond, surf, raquettes.
Au départ d'Hérouville-Saint-Clair.
Logement en pension complète.
Animation. A vous les plaisirs de la neige !

*NOUVEAU SPECIAL FÊTES DE FAMILLE

Le Moulin de Barbières vous accueille toute l'année pour organiser vos :

- Fêtes de famille
- Anniversaires
- Repas de mariage
- Séminaires

Le centre de Thاون est ouvert toute l'année les week-ends en gestion libre. Profitez d'un cadre exceptionnel, d'une grande capacité et qualité d'accueil pour réussir vos réunions ou fêtes de famille. Plusieurs formules sont possibles alors n'hésitez pas à nous contacter !

Pour les réservations, merci de contacter le siège social de l'U.N.C.M.T. à Hérouville-Saint-Clair au 02.31.46.80.40

Plus de 30 séjours en Accueils de Loisirs dans le Calvados fonctionnent durant l'été, et certains durant les mercredis et les petites vacances.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER : U.N.C.M.T.

4 Avenue du Parc Saint-André
14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
Tél. : 02.31.46.80.40.
Fax : 02.31.44.79.87.
e-mail : contact@uncmt.fr
site internet : www.uncmt.fr



Thaon d'Hier et d'Autrefois

Yves LEULLIER et Richard MAURY

LES ANNÉES NOIRES DE L'OCCUPATION À THAON DE 1940 À 1944

AVANT PROPOS

Nous poursuivons en 2018 notre redécouverte de la vie des thaonnais pendant les années noires de l'occupation allemande en ciblant cette année les difficultés rencontrées par le particulier. Je tiens d'ores et déjà à remercier Yves LEULLIER, trésorier de l'association des Amis de la Vieille église de Thaon qui a passé plusieurs après-midi à consulter tous les documents du fameux carton des années 40 dans lequel il a découvert plusieurs pépites. Nous tenons aussi à mettre en valeur le Maire de cette époque troublée, Pierre GUERRIER, qui eut à prendre des décisions difficiles sous la pression de l'occupant. Nous vous donnerons la signification de la plaque énigmatique présente devant sa tombe.

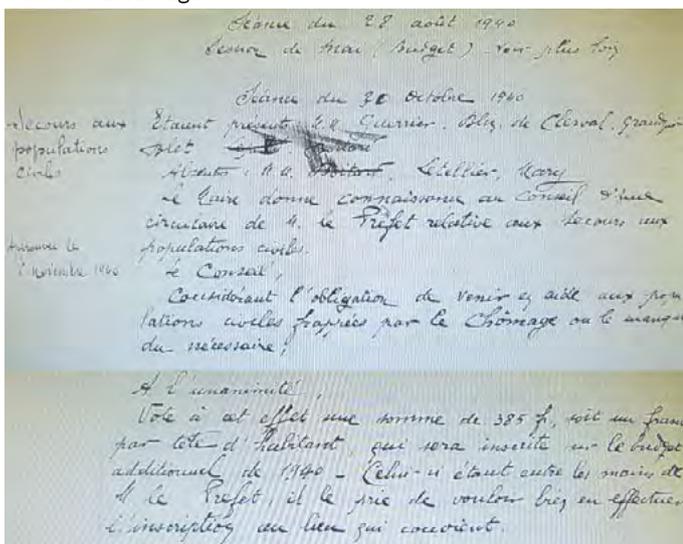
Richard Maury

Dès septembre 40, apparaissent en zone occupée les premières cartes de rationnement de pain, viande, pâtes et sucre, et l'année suivante sont instaurées celles de vêtements, chaussures, puis de charbon, café, beurre, savon, etc...



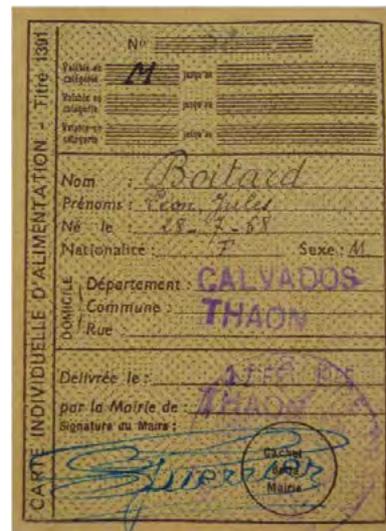
Dès fin octobre 1940, la Commune décide de voter auprès des autorités civiles une somme de 385 francs (elle compte alors précisément 385 habitants), pour aider les populations civiles frappées par le chômage ou le manque du nécessaire.

Les quelques 40 millions de Français ont ainsi à souffrir de restrictions touchant tous les aspects de leur vie quotidienne. Les mesures de rationnement mises en place par les autorités françaises gagnent en d'autant plus que les besoins de l'armée allemande chaque jour croissent davantage.



La procédure du bon d'achat est instituée par la loi du 11 février 1941 et maintenue par celle du 17 juin. Au gouvernement, revient de déterminer les denrées contingentées.

Chaque habitant doit se rendre en mairie pour se faire délivrer une carte nominale d'alimentation qui porte au moyen d'une lettre le type de denrée ainsi que la date de sa remise.

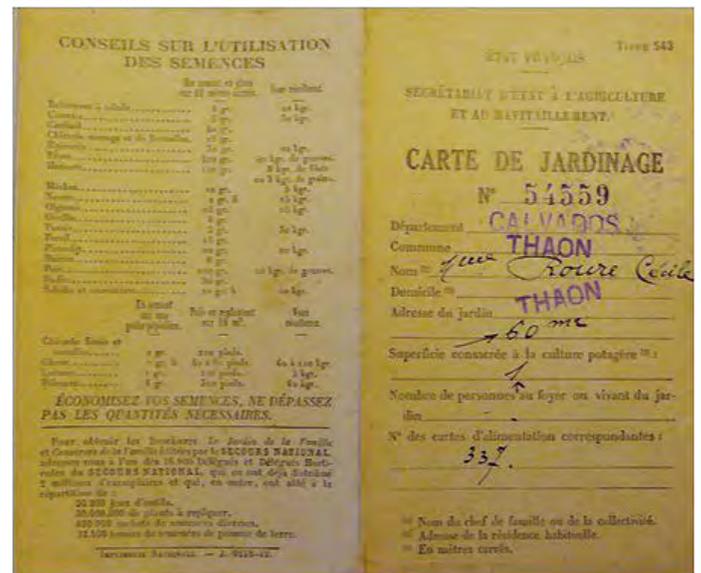


Les feuilles de coupons doivent revêtir le cachet de la mairie distributrice, et, muni de sa carte d'alimentation, le consommateur doit se rendre à sa section de distribution et se voir remettre la denrée en échange du coupon et de son paiement.

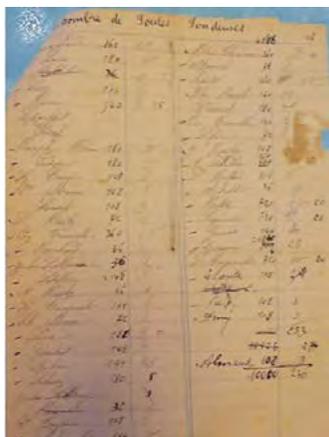
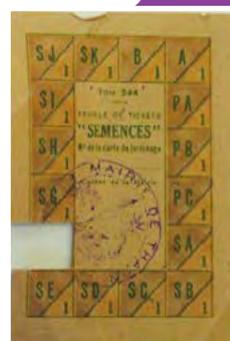
Pour se nourrir, se vêtir, se chauffer, tout est contingenté ! La carte de vêtements et d'articles textiles pour adultes compte 168 tickets-points que le vendeur doit détacher.

De façon à exploiter les potagers de façon optimale,

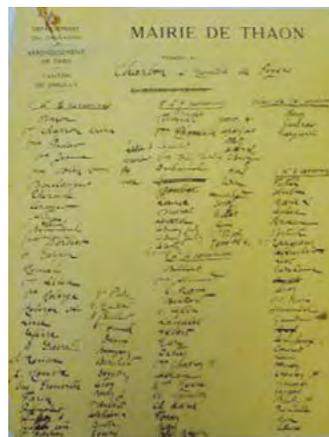
le secrétariat de l'Agriculture et au Ravitaillement de l'Etat Français instaure des cartes de jardinage ; le Secours National distribue aux familles près de 2 millions de brochures qui leur mentionnent les bonnes semences et leur utilisation.



Thaon d'Hier et d'Autrefois (suite)



Suivi des Poules Pondeuses



Restrictions du Charbon

Le nombre de personnes par foyer doit être déclaré pour éventuellement prétendre à un coupon de charbon ; la commune de Thaon est imposée à livrer lapins, volailles ainsi que 10.000 œufs que fournissent les familles au prorata de leurs poules pondeuses !

Dans de telles conditions de dénuement et de restriction de liberté pour les habitants, le maire de Thaon, Pierre Guerrier, doit répondre aux sollicitations voire admonestations du préfet ; celui-ci représente le gouvernement de Vichy qui répond aux ordres et exigences de l'occupant ; on comprend alors l'extrême difficulté de la tâche du premier édile qui doit aussi contenir l'exaspération qui peut se faire jour au sein des administrés.

Un merci particulier à Mme Denise Deslandes et à Mr Maurice Beliarde pour leur aide précieuse.

Une plaque de marbre énigmatique :



Il y a de grandes chances que la plaque de marbre « ceux du 13 juillet 1943 » qui s'efface au fil des mois et qui se trouve devant la tombe de Monsieur GUERRIER ne soit jamais expliquée si nous n'avions pas eu connaissance, par Madame Denise DESLANDES née HAREL, d'un événement dans lequel son frère était fortement impliqué.

Quelques temps avant ce fameux 13 juillet 43, un soir, une jeune femme de Thaon qui, à tort ou à raison, réservait ses bontés à l'armée d'occupation, fut agressée ou au moins bousculée par des jeunes qui s'étaient dissimulés dans la pénombre.

Après une dénonciation auprès des autorités allemandes, 4 jeunes garçons de 16 à 19 ans furent convoqués à la Kommandantur de CAEN. Pierre GUERRIER, le Maire du village qui savait que ce genre d'histoire finissait souvent par une déportation, décida d'accompagner les garçons, croix de guerre à la boutonnière, ce qui impressionnait toujours les allemands. Le premier jeune René DESFORGES, 19 ans, fut interrogé brutalement pendant 1h 40 mais ne donna pas le nom des agresseurs de la jeune femme. Monsieur GUERRIER interpella l'officier et lui assura qu'il ne quitterait pas ses bureaux avant que les enfants de Thaon ne soient libres.

« Raust ! Allez, Monsieur le Maire, foutez-moi le camp avec vos gamins et que ce genre de faits ne se reproduisent pas ».

Retour triomphant à Thaon vers 19h00 et quelques années plus tard, lors du décès de Monsieur GUERRIER, personne n'avait oublié ce 13 juillet 1943, du moins pas les acteurs de ce mauvais moment.

**A Droite
Tombeau de Pierre GUERRIER**



**Pierre GUERRIER à droite
au côté de Monsieur BLET**

Pierre GUERRIER, maire de THAON de 1929 à 1945, remporta devant Alexandre MASSIEU de CLERVAL les élections de mai 1929 pour succéder à Eugène LE PERRIER. Son mandat connaîtra son terme lorsque, au bénéfice de l'âge, Léon BOITARD, au second tour, sera proclamé maire en septembre 1945.

Fils d'un agent d'affaires, Pierre GUERRIER naquit à Caen en 1893. Engagé volontaire en avril 1913, il vécut plus de quatre ans de captivité, d'août 1914 à décembre 1918.

En août 1920, il épousa à Caen Madeleine BOSQUIN. Le couple donna le jour en août 1922 à une fille prénommée Jacqueline.

La famille résidait au hameau de Barbières, et, outre son mandat de maire, Pierre exerçait la profession d'agriculteur. Décédé en décembre 1978, il repose dans le cimetière du village dont il fut le maire 16 années durant. Son épouse décédée en novembre 1982 repose à ses côtés.

Commerçants et artisans

BAR TABAC : Au Thaon Moderne

M. et Mme DOLHEN Brice et Fanny
09 81 86 01 23 – 07 70 68 79 52

BOUCHERIE – CHARCUTERIE - EPICERIE

8 à HUIT (Hamadis)

M. et Mme DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

BOULANGERIE PATISSERIE

Aux Délices des Moulins - 02 31 94 25 48

M. et Mme PASSELERGUE Christophe

PIZZERIA LA PULCINELLA

Monsieur CARLONI Grégory - 02 31 28 38 40

Service midi et soir sauf le mardi

RESTAURANT « AUBERGE DE LA MUE » - HOTEL

Mme LEMARCHAND - M. DELAUNAY - 02 31 28 37 32

COIFFEUSE : JENNY-COIFF

Mme BAYEUX Jennyfer - 02 31 80 32 32

LES CISEAUX ROSES

Mme BOIZARD Vanessa - 06 49 95 86 17

GAZ

TOTALGAZ – CARREFOUR GAZ :

M. DUVAL Hervé - 02 31 80 01.57

ANTARGAZ (réseau) : 09 74 75 75 75

GITES

M. LEGRIFON André - 02 31 80 31 40

CHAMBRES D'HÔTES

LE RELAIS DES FLANEURS - lerelaisdesflaneurs@free.fr

www.lerelaisdesflaneurs.com - 06 16 75 87 80

L'ÉCURIE GOURMANDE

www.bandbnormandy.fr - 07 87 84 17 38

Fibre optique : VISIO INFORMATIQUE

M. MOREL Jean-Claude

jcmvisio@gmail.com - 06 08 94 28 13

DÉPANNAGE INFORMATIQUE : INFORMATIQUE DU BESSIN

M. Mombreux Bruno - 02 31 80 59 02 - 06 33 08 71 50

INSTALLATEUR CUISINE ET SALLE DE BAINS

M. LEDENTU Jean-Claude - 02 31 80 51 57

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

M. DESMEDT Juan - 06 60 99 30 51

MACNOR : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Loïc - 02 31 80 14 32

TRANS SERV : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Didier - 02 31 96 90 09

MECANIQUE – TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE

M. GOUMAULT Daniel - 02 31 80 03 03

AGENCE POSTALE COMMUNALE : 02 31 30 18 95

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le mercredi matin, « Rue du Lavoir »

Stationnement réservé au marché de 8h00 à 13h00

M. MAUGER Sébastien : Fruits et Légumes

PAROISSE ST VITAL DE LA SEULLES

Office religieux à Creully le dimanche à 11 heures

Monsieur le Curé Florent KAWANE : 02 31 80 10 42

EMPLOI

Association A.I.R.E : 02 31 97 54 82

Association A.I.A.E :

Mme Stéphanie FAUTRAS 02 31 26 95 95

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SUR APPEL

Tarifs communaux

TARIFS 2018		INFORMATIONS DIVERSES
CANTINE : le repas	3,80 €	Pour toute inscription ou radiation s'adresser au restaurant scolaire 06 26 90 99 26 Les tarifs sont votés lors du budget.
GARDERIE : 1/2 heure	1,10 €	
1 heure	2,20 €	
Forfait au 1er trimestre	110,00 €	
Forfait au 2° et 3° trimestres	90,00 €	
Dépassement horaire après 18h30	8,00 €	Forfait chauffage : location de 12h et 24h : 21,00 € location de 48 h : 42,00 € Location vaisselle en option forfait par couvert : 1,00 € Forfait casse par pièce : 4,00 €
Etude surveillée lundi et jeudi 1h00	3,50 €	
MAISON DU TEMPS LIBRE		
Location habitants de Thaon		
12 heures	137,00 €	
24 heures	256,00 €	Consommation d'électricité forfait 25 euros
48 heures	366,00 €	
Location extérieurs de Thaon		
12 heures	171,00 €	
24 heures	321,00 €	
48 heures	457,00 €	Réservation obligatoire sur le cours le mètre linéaire Autorisation à demander en mairie
LOCATION ESPACE «MICHEL FRÉROT»		
Location habitants de Thaon (la semaine)	62,00 €	
Extérieurs commune (du jeudi au mercredi)	76,00 €	
TENNIS	GRATUIT	
DROIT DE PLACE MARCHÉ	0,75 €	
Forfait pour les camions	53,00 €	
CONCESSION CIMETIÈRE		
15 ans, renouvelable	102,00 €	
30 ans, renouvelable	165,00 €	
50 ans, renouvelable	213,00 €	au prix de la concession il conviendra d'ajouter - plaque + caveau pour urne : 350,00 € - caveau pour urne : 250,00 €
CIMETIÈRE PARC		
15 ans, renouvelable	81,00 €	
30 ans, renouvelable	120,00 €	
50 ans, renouvelable	150,00 €	

FRELONS ASIATIQUES

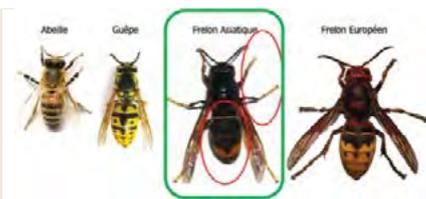
Depuis juillet, la Commune a adhéré au plan de lutte contre le frelon asiatique. Signalez-nous les nids de frelons asiatiques en mairie afin qu'ils soient répertoriés et détruits ! Les frais d'intervention sont pris en charge à 70% par la Commune et à 30% par le Conseil Départemental.

RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aussi appelé frelon à pattes jaunes. Un peu plus petit que le frelon commun, il est de couleur beaucoup plus sombre, marron et orangé.

Petit nid de printemps de la taille maximum d'un petit bol, attaché à n'importe quel support, on le trouve sous les appentis, dans les garages, les hangars, les vérandas et, bien évidemment, dans les arbres, jusqu'à la fin juin. S'il est accessible, il peut être détruit le soir avec une bombe insecticide ou mis en sac prudemment, écrasé ou mis au congélateur quelques heures pour tuer les quelques frelons qu'il abrite.

Nid d'été de très grosse taille. Attention, il peut contenir plusieurs milliers de frelons !!!



Son élimination par vos propres moyens peut être dangereuse. Ces nids doivent être signalés à la mairie pour être détruits par un professionnel.

ATTENTION N'INTERVENEZ PAS VOUS-MÊME SUR LES NIDS DE GROSSE TAILLE !!!

INFORMATIONS :

www.fredonbassenormandie.fr/frelon-asiatique/particuliers/





ASSOCIATION MATHILDE

Mathilde est une Association loi 1901, créée en 1994, qui a pour but de promouvoir, organiser et suivre le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal pour la population du Calvados.

ASSOCIATION MATHILDE

Dépistage des cancers dans le Calvados

28, rue Bailey - 14000 CAEN - Tél. : 02 31 93 82 00 - Fax : 02 31 93 82 50 - Mail : info@mathilde.asso.fr

Site Internet : www.mathilde.asso.fr

UNE BOÎTE AUX LETTRES

avec adresse pour aider notre piéton municipal.

Inscrivez lisiblement sur votre boîte aux lettres les noms de toutes les personnes du foyer ainsi que votre numéro de voie.



SIDOM DE CREULLY

GRANDE RUE - 14610 THAON

02 31 80 42 27

sidomcreully@orange.fr

DECHETS ULTIMES

La collecte en porte à porte se fait tous les jeudis (ou le jour suivant si celui-ci est férié) dans les bacs fournis par le SIDOM.

DECHETS VERTS

La collecte en porte à porte des déchets verts se fera à partir d'avril et se terminera fin

novembre 2017, tous les mercredis.

MISE EN DÉCHARGE

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, faire la demande de la carte SEROC en Mairie, pour avoir accès aux déchetteries. Les horaires des déchetteries de Bretteville l'Or-gueilleuse et de Creully : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00 mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

B.A.C.E.R. DU PRE -BOCAGE

BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS PAR L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉCUPÉRATION.

ROUTE DE TORIGNI - 14240 CAUMONT-L'ÉVENTÉ

Depuis 2012, vous pouvez déposer vos textiles dans un bac de récupération qui se trouve sur le stade Hidalgo.

VOUS POURREZ DÉPOSER

VOTRE SAPIN DE NOËL

DANS L'ESPACE RÉSERVÉ À CET EFFET, SUR LE PARKING DU STADE HIDALGO, DU MERCREDI 3 AU MERCREDI 17 JANVIER 2018



Bertrand BOUYX

Permanence ouverte au public :

46, rue Saint Jean

Allée de l'Orangerie - 14400 BAYEUX

De 10h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous. Afin de rester à votre écoute et dans la mesure de mes disponibilités, je propose un moment décharge directement au domicile de nos concitoyens qui rencontrent des problèmes de mobilité.

Prenez contact au 03 31 10 48 10

bertrand.bouyx@assemblee-nationale.fr



Etat-civil

NAISSANCES

LEGOFFRE Léo 02/01/2017
CHARMASSON Vincenzo 08/01/17
TERTRAIS Titouan 11/03/17
LEFEVRE TELLO Mila 23/03/17
ROSAY Lucas 24/03/17
TURPIN Laurent 06/04/17
COUSIN DALMASSO Thibault 12/04/17
BERANGER Léonie 13/04/17
MARIE Tessa 23/04/17
FROGER Milo 28/04/17
BORYS-BAYOT Lia 02/05/17
DAVID Léandre 09/08/17
KEFELLIAN-JOBERT Alice 07/09/17
GIRON Marius 18/10/17
ELIARD Mathilde 14/11/17
GOMBERT Liya 20/11/17
BLIN WIKNES Selma 20/12/17



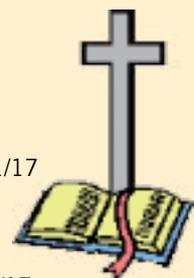
MARIAGES

BROCHEN Mickaël
et JOYEUX Tiphaine 20/05/17
FRESNEL Yannick
et BILLON Florence 03/06/17
GUILBERT Sébastien
et FOUQUES Anaïs 17/06/17
BOURLES Gwénolé
Et MEZZANIA Laurence 15/07/17
GAUTIER Damien
Et LAURENT Lisa 22/07/17
COUTANCE Colas
Et LECADET Nathalie 07/10/17



DECES

MAUDUIT Adrienne 02/01/17
MARIE Simonne 09/01/17
FERAL Hélène 11/01/17
LEBOUCHER Antoinette 26/01/17
PELCAT Geneviève 25/02/17
LEBOEUF Eugène 25/02/17
RENOUF Henriette 14/03/17
TANQUEREL Geneviève 19/04/17
MARIE Claude 21/04/17
DUCLOS Nicole 29/04/17
CHATIN Daniel 03/05/17
ALEXIS Odette 04/05/17
AUBERT Thérèse 11/05/17
DESOLLE Serge 13/05/17
TREMBLAY André 14/05/17
CHAMPIN Claude 21/05/17
MEUNIER Catherine 04/07/17
LUCAS René 16/07/17
LE NORMAND Michel 17/07/17
BASLY Lucien 09/08/17
LETELLIER Georges 02/10/17
DEHLINGER Yvonne 21/10/17
GUILBERT Lionel 28/10/17
MARIN Gabriella 20/11/17
JOUAULT Jacques 29/11/17
NAEYAERT Roger 12/12/2017
VAN WYNSBERGUE Elza 28/12/2017



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POMPIERS : 18 - SAMU-SMUR : 15

GENDARMERIE Creully : 02 31 29 54 80

Courseulles : 02 31 29 55 20

MEDECIN : Dr MAILLOL : 02 31 80 34 44

PHARMACIEN :

Mme JULIEN Anne et LALOUETTE Gaëlle : 02 31 80 01 88

PHARMACIE DE GARDE : N° audiotel : 32 37 accessible 24H / 24H

INFIRMIER : M. Eric PELLETIER Mme florence CATHERINE

Cabinet : 02 31 80 35 32 - Portable : 06 09 37 29 76

CABINET DENTAIRE : Docteur BANYAI Erika : 02 31 80 31 30

KINESITHERAPEUTE : M. Julien VILLEDIEU : 02 31 80 09 20

SERVICE SOCIAL :

Douvres la Délivrande, pôle assistantes sociales : 02 31 37 66 10

Creully : Mme FOULON Virginie : 02 31 80 15 17

PUÉRICULTRICES :

Creully : Mme DEBRAY Véronique : 02 31 80 15 17

Douvres la Délivrande : Mme MATA Laurie Mme TUBCEUF Françoise :

02 31 37 66 22

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Du Lundi au Vendredi : de 10h à 12h et 16h à 19h

Samedi : 9h30 à 12h30 - 02 31 30 18 95

Départ courrier : 12h

PERCEPTION : Oustréham - 9 route de Lion

BP 14 150 Oustréham

EDF : Douvres la Délivrande

Dépannage Electricité : 08 10 333 014

SAUR (EAU) Grentheville : 02 31 52 53 54

EAUX de NORMANDIE (Assainissement)

LUN-VEN. 9H/19H SAMEDI 8H/13H

7 JOURS / 7 24H/24 - Service Clientèle : 0 969 365 265

Urgences techniques : 0 969 366 266

NOURRICES AGRÉÉES

8 avenue de la Stèle - Bretteville l'Orgueilleuse
14740 THUE ET MUE

A partir du 1^{er} mars 2018 : Bâtiment Enfance
Jeunesse - Bretteville l'Orgueilleuse
14740 THUE ET MUE

CONTACT : Madame Christine GAUCHET

Tél. : 02 31 26 05 76 et 06 99 25 03 48

Adresse mail : ram.escale@mf-nssam.fr

Accueil sur rendez-vous :

mardi : 14h à 18h30 - jeudi : 14h à 17h30.

EHPAD

HOM'AGE

Résidence du Parc - Rue du Château d'Eau

14610 THAON - 02 31 80 22 10

RAPPEL

De l'Arrêté Préfectoral du 30.08.1991

Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1ère catégorie pour les chiens d'attaque, et 2ème catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux

personnes de moins de 18 ans. Les chiens de 1ère catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la Commune, éventrent les sacs de poubelle, laissant les détritrus sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilant avec leurs animaux.

AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons :

Ne pas y entreposer des détritrus, ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)

Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies, ou arbustes qui y débordent reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissades

Déneigement des trottoirs : l'article L 2212-2 du code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation

Ne lâcher pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien, pensez à les ramasser.

Destruction des nids de guêpes et frelons

Lutte contre les taupes

Entreprise GDS Services 14650

Maison de l'Agriculture

Avenue de Paris - BP 231

50001 SAINT-LÔ CEDEX

DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairies de Douvres-la-Délivrande, Caen, Hérouville-Saint-Clair	1 mois	2 photos d'identité récentes Livret de famille à jour et acte de naissance Justificatif de domicile (2 pour les enfants) Ancienne carte d'identité Voir pour situation familiale particulière.
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire			Redevient obligatoire à compter du 15 janvier 2017 Pour les mineurs étrangers : s'adresser à la Préfecture
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1 ^{er} jour du 16 ^{ème} anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

Pour les passeports s'adresser à la Mairie de Douvres-la-Délivrande ou de Caen4

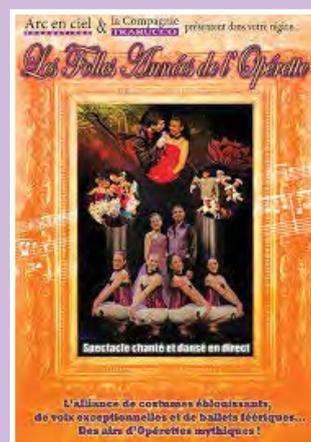
Développement personnel

Activités : Initiation à la relaxation et la méditation - Travail transgénérationnel en groupe avec la méthode des Constellations systémiques, qui a été élaborée il y a 40 ans en Allemagne. Cette technique évacue des blocages et des peurs et libère des tensions de tous ordres en dénouant des liens créés à notre insu avec des événements graves rencontrés par nos aïeux, pacifiant ainsi l'ordre familial.



Contact : Daniel HOUEL
thaon.thue.ou.mue@gmail.com
06 85 30 70 97

Spectacle pour les aînés du Canton



Spectacle donné en fin d'année 2018

L'information vous sera donnée par nos Conseillers Départementaux :

- Véronique MARTINEZ : 06 29 55 27 35
mail : veronique.martinez@calvados.fr
- Philippe LAURENT : 06 37 80 38 00
mail : philippe.laurent@calvados.fr

Planning des réservations de la M.T.L. par les associations de Thaon

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JANVIER

- Jeu. 11 : CTL UNC/Galette des rois
- Vend. 12 : Vœux du Maire
- Vend. 19 : Jardiniers/Galette des rois
- Sam. 20 : Théâtre

FEVRIER

- Vend. 2 : Country – Soirée dansante
- Sam. 3 : Karaté
- Dim. 4 : US Thaon FC - Loto
- Dim. 18 : CCAS Salon des collectionneurs
- Dim. 25 : CTL – Loto
- Mar. 27 : Country - Révision club

MARS

- Jeu. 1 : CTL Assemblée Générale
- Mar. 6 : Country
- Sam. 10 : Country

- Sam. 17 : Le Thaon des Loisirs Soirée œnologique
- Dim. 18 : APE Loto
- Sam. 24 : US Thaon FC - Soirée
- Dim. 25 : Waldo Thé dansant

AVRIL

- Lun. 2 : APE Chasse aux œufs
- Sam. 7 : Journée patriotique
- Jeu. 12 : CTL /Barbecue
- Sam. 14 : UNC Soirée
- Dim. 15 : Le Thaon des Loisirs /Loto
- Dim. 29 : APE carnaval

MAI

- Mar. 8 : UNC
- Ven. 25 : Jumelage Militaire

JUIN

- Mer. 6 : Bibliothèque
- Vend. 8 : Répétition guitare
- Sam. 9 : Waldo
- Vend. 15 : Répétition guitare
- Dim. 17 : Foire grenier
- Sam. 23 : Le Thaon des Loisirs : Théâtre piano
- Vend. 29 : Fête de la musique

SEPTEMBRE

- Sam. 1 : Forum des associations
- Mer. 5 : Le Thaon des Loisirs Inscriptions
- Jeu. 6 : CTL : repas

OCTOBRE

- Sam. 6 : CCAS
- Jeu. 11 : CTL plat unique

- Ven. 12 : Le Thaon des Loisirs AG
- Sam. 13 : US Thaon F.C Soirée
- Dim. 14 : Le Thaon des Loisirs : Loto
- Sam. 20 : Colombophile
- Dim. 21 : UNC : Loto

NOVEMBRE

- Sam. 3 : Waldo Choucroute
- Vend. 16 : CTL Beaujolais
- Dim. 18 : APE Bourse aux Jouets

DÉCEMBRE

- Dim. 2 : APE Vente de sapins
- Sam. 7 : Téléthon
- Jeu. 13 : CTL : Repas de Noel
- Ven.14 : Tennis de Table Tournoi
- Sam.15 : Country
- Dim 16 : CCAS Noel des enfants

Nos chers petits



Halloween



Arbre de Noël



Carnaval



Bibliothèque



Commémoration du 6 juin



Au football



Sortie scolaire



Au restaurant scolaire